

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2050 - 16 novembre 2007 - prix : 1 € - DOM 1,50€

**Les grévistes ont raison !**

**Il faut une  
contre-offensive  
de l'ensemble du  
monde du travail**



## Sommaire

### Les grévistes ont raison

- p. 4 ■ La grève c'est reparti ; SNCF
- p. 5 ■ RATP ; EDF-GDF ; grève et manifestations dans la Fonction publique le 20 novembre

### Leur société

- p. 6 ■ Logement HLM ; 600 000 taudis
- p. 10 ■ Les prix augmentent ; la « carte judiciaire » ; Copé la combine ; les marins-pêcheurs
- p. 11 ■ Le gouvernement et les trusts pétroliers ; les chiffres du chômage ; les tarifs bancaires ; des maires avec les sans-papiers
- p. 12 ■ La réussite scolaire ; établissement pénitentiaire pour mineurs de Meyzieux (69) ; Lycée Eugène Hénaff de Bagnolet (93)

### Tribune

- p. 6 ■ La jonction des grèves nous fera gagner

### Universités

- p. 7 ■ Protestation étudiante contre la loi Pécresse

### Dans le monde

- p. 8 ■ Géorgie ; Tunisie : 20 ans de dictature
- p. 9 ■ Grève dans le bâtiment à Dubaï ; décret scélérat en Italie ; mort du pilote qui bombarde Hiroshima

### Dans les entreprises

- p. 13 ■ Groupe Safran ; Hypermarchés Carrefour ; Ferro Limoges ; Airbus
- p. 14 ■ Sanofi-Aventis Vitry-sur-Seine (94), pollution et amiante
- p. 15 ■ Sevelnord Hordain (59) ; STPI-PSA Mulhouse ; Technocentre Renault Guyancourt (78)

### 90 ans après la révolution d'Octobre 1917

- Une haine de la révolution qui n'a pas disparue

## Le prochain Cercle Léon Trotsky

aura pour sujet :

### Un long siècle de politique extérieure de l'impérialisme américain, de ses origines aux guerres d'Irak et d'Afghanistan

Vendredi 7 décembre à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

(24, rue Saint-Victor - Paris 5<sup>e</sup> Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

## • L'attitude du Parti Socialiste

### Un soutien... à la « réforme » des retraites

**Interrogée sur France Inter, lundi 12 novembre, sur son soutien aux grévistes, cheminots et agents de la RATP, Ségolène Royal a d'abord déclaré : « Bien sûr qu'il faut réformer le système des retraites globalement ».**

De la politique de Sarkozy, elle n'a critiqué finalement que la méthode, qualifiée d'« arrogante ». Elle soutient « la demande des organisations syndicales de s'asseoir autour d'une table de façon tripartite, c'est-à-dire avec les entreprises, les représentants des salariés et l'État. » Et d'ajouter : « Ce qu'il ne faut pas faire – et ce que fait malheureusement le gouvernement – c'est faire de la provocation ou aller à l'affrontement pour l'affrontement. »

Autrement dit, Sarkozy s'y prendrait mal. La gauche au pouvoir serait plus « efficace » car moins provocatrice... pour imposer des sacrifices aux travailleurs. Voilà ce qu'on peut déduire de telles déclarations. Et cette position n'est pas celle de la seule ancienne candidate socialiste à la présidentielle. Elle est celle de tous les dirigeants socialistes, qui se gardent de prendre une position en faveur d'un mouvement social qui pourrait faire reculer le patronat et le gouvernement. Mais elle n'est guère différente de celle de tous les dirigeants confédéraux, qui acceptent l'idée qu'une

réforme des régimes spéciaux est nécessaire, et qui n'en discutent que les modalités.

Rappelons, d'ailleurs, que le PS, lorsqu'il était au gouvernement, n'est pas revenu sur les mesures de Balladur concernant les retraites, qui ont ouvert la voie à celles appliquées par le gouvernement Raffarin et par Sarkozy-Fillon aujourd'hui.

Pourtant, la productivité au

cours des siècles passés a fait de tels progrès que, même s'il y a moins d'actifs par rapport au nombre de retraités, il y aurait de quoi financer largement le maintien de l'âge de la retraite à 60 ans, voire moins, avec une durée de cotisation qui ne dépasse jamais 37 ans et demi, et augmenter le montant des pensions. Mais aucun dirigeant politique du Parti Socialiste

n'ose le dire ; cela ferait trop de peine au patronat.

Les quelques contorsions des dirigeants du PS, qui ne portent que sur la façon de faire passer la pilule, ne parviennent pas à masquer le fait qu'ils sont en fait, en matière de retraite, sur la même longueur d'onde que la droite, et surtout le patronat.

Aline RETESSE

## • Des réformes Balladur aux réformes Fillon

### Des retraites amputées

**L'aspect le plus connu de la réforme Balladur de 1993 sur les retraites était l'allongement de la durée de cotisation de 37,5 ans à 40 ans. Mais ce n'était ni le seul ni le principal dispositif ayant programmé leur amputation.**

En plus de l'allongement de la durée de cotisation, la réforme de 1993 avait indexé sur les prix (et non plus sur les salaires) à la fois les anciens salaires pris en référence pour le calcul des retraites et le montant des futures retraites elles-mêmes. De plus, elle avait pris en compte non plus les dix mais les vingt-cinq meilleures années pour le calcul du niveau des retraites. Dès 2001, le Conseil d'orientation des retraites expliquait qu'à elles seules ces deux dernières mesures représen-

taient 90 % des économies faites sur le dos des retraités du régime général à l'horizon 2010.

Le mensuel *Alternatives Économiques* cite plusieurs chiffres montrant l'amputation croissante que vont subir les futurs retraités.

Selon ses calculs, la mise en place des réformes Balladur et Fillon conduira par exemple les salariés nés entre 1965 et 1970 à une réduction de leur retraite de base d'un tiers par rapport à celle qu'ils auraient touchée sans ces réformes, et ceci même pour des travailleurs ayant cotisé le nombre d'années nécessaire pour toucher une retraite à taux plein.

Il faut ajouter à cette perte la dégradation des retraites complémentaires. Gérées par ce qu'il est convenu d'appeler les partenaires sociaux, elles ont

elles aussi subi ces dernières années des révisions à la baisse.

Au final, d'après les projections, le taux de remplacement net (le montant de la retraite par rapport au dernier salaire net) ne va cesser de chuter. Il s'élevait en moyenne à 86 % avant les réformes des années 1990 pour un salarié non cadre né en 1934. Il est passé à 76 % pour un salarié né en 1948. Pour un salarié né dans les années 1960, il passera à 66 % après 2020, même en ayant cotisé la durée exigée pour toucher une retraite à taux plein. Et ce taux continuera de baisser... à moins que les travailleurs n'imposent d'ici là d'autres règles et que l'on prenne sur les profits pour payer à tous une retraite décente.

Christian BERNAC

## LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)  
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 – SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20  
Télécopie : 01 48 10 86 26

### Soutenez-nous financièrement

**Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.**

**Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.**

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière  
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## Éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 12 novembre



# Les cheminots, les travailleurs de la RATP, d'EDF et de GDF ont raison de ne pas se laisser faire

Les travailleurs de la SNCF sont en grève reconductible à partir de mardi soir 13 novembre. Ceux de la RATP, d'EDF et de GDF les rejoindront le mercredi matin. Les grévistes refusent le projet du gouvernement qui veut leur imposer de travailler plus longtemps pour une pension de retraite plus réduite.

Sous prétexte que les cheminots, les agents de la RATP, d'EDF et de GDF sont les derniers à subir des mesures qui ont déjà été imposées, successivement, aux travailleurs du privé puis à ceux de la Fonction publique, le gouvernement les traite de privilégiés. Et ceux qui traitent de privilégiés des travailleurs dont plus d'un tiers ont moins de 1 000 euros de retraite sont ceux qui ont applaudi aux 15 milliards d'euros en cadeaux fiscaux aux quelques milliers de familles les plus riches, ou qui considèrent comme normal que le président de la République s'accorde une augmentation de 172 % de son salaire !

Les cheminots, les agents de la RATP, d'EDF et de GDF ont raison de se défendre. Tous les travailleurs doivent être solidaires de leur combat et souhaiter que la grève soit massivement suivie.

Le gouvernement essaie de faire de cette grève une épreuve de force. Mais cette épreuve de force n'oppose pas seulement le gouvernement aux quelque 500 000 travailleurs des régimes spéciaux. Elle oppose aussi le gouvernement et le patronat à l'ensemble des salariés. C'est pour pouvoir consacrer plus d'argent au grand patronat que le gouvernement veut faire des économies sur les retraites, l'assurance-maladie, les services publics, sur tout ce qui est utile, voire indispensable à la majorité de la population.

Sur la question des retraites, c'est le gouvernement qui est en première ligne. Mais il agit en mandataire du patronat qui, par ailleurs, mène une guerre incessante contre les salariés en bloquant les salaires alors que les prix grimpent en flèche. Quand les prix grimpent, ce sont les profits qui augmentent. Et quand les salaires sont bloqués, les profits restent libres.

C'est l'ensemble du monde du travail qui perdrait, si le gouvernement gagnait l'épreuve de force. L'âge de la retraite serait repoussé encore plus et les pensions deviendraient encore plus misérables.

Alors, disons-nous bien que, quels que soient notre profession, notre secteur d'activité, cette grève nous concerne tous. Mais si nous ne voulons pas nous enfoncer dans la pauvreté, nous devons tous nous mettre en lutte tôt ou tard. Et nous devons engager une lutte suffisamment puissante, déterminée, pour que le patronat craigne que le mouvement échappe à tout contrôle et menace les profits. Et, pire encore pour lui, il faudra que les travailleurs en viennent à contester son contrôle exclusif sur les usines, les banques, les chaînes commerciales.

Le monopole des grands groupes industriels et financiers sur l'économie est catastrophique pour la majorité de la population, pour toute la société.

Il n'y a pas de raison que les salariés soient condamnés à travailler toujours plus, pour voir leur pouvoir d'achat s'éroder et pour, une fois la retraite venue, crever de misère. Et tout cela pour que les entreprises fassent des profits élevés et que quelques centaines de groupes financiers se retrouvent à la tête de sommes inimaginables dont ils ne savent que faire, si ce n'est spéculer en menaçant de ruine toute l'économie.

En appelant à la grève les travailleurs des régimes spéciaux le 14 novembre et ceux de la Fonction publique le 20 novembre, les directions syndicales ont choisi la dispersion, alors que pour gagner le monde du travail a besoin d'être uni, face au patronat et au gouvernement, autour de revendications communes à tous.

Mais les travailleurs ont montré bien souvent dans le passé que leur combativité pouvait déjouer les attermolements des directions syndicales et leur imposer d'aller plus loin. Il est de l'intérêt de tous les travailleurs qu'une fois encore il en soit ainsi.

**Arlette LAGUILLER**

## • Retraite et espérance de vie

# Une argumentation à désespérer

Les partisans de la prétendue « réforme » des retraites qu'on veut imposer aux salariés expliquent, entre autres arguments, qu'il nous faut désormais faire face à cette donnée nouvelle : l'augmentation de l'espérance de vie.

Ils répètent qu'auparavant les salariés mouraient plus jeunes, et que les travailleurs en activité étaient suffisamment nombreux pour assurer le financement des pensions de leurs aînés. À les entendre, cet allongement de la durée de vie

deviendrait presque une calamité. Ils ne vont pas jusqu'à réclamer que l'on écourte la vie de ceux qui ont pourtant mérité un légitime repos après avoir travaillé toute leur vie, mais cette logique conduit à laisser entendre que les retraités deviennent une charge pour la collectivité, qu'elle n'a plus les moyens d'assumer. Ils proposent donc d'écourter la période de vie qui permet aux travailleurs de souffler et de se consacrer, selon leur libre choix, à des activités plus riches

et plus épanouissantes que celle qui les a contraints à se rendre, des années durant, chaque jour, à l'usine ou au bureau au service d'un patron,

Mais que vaut ce système qui prétend n'avoir plus les moyens de prendre en charge les anciens, et dont les dirigeants ne proposent que la possibilité de travailler plus longtemps, donc plus vieux, ou bien qui condamne à survivre, avec des revenus qui les conduiront à l'indigence, ceux qui n'ont plus la possibilité de

travailler parce qu'ils n'en ont plus les moyens physiques, ou tout simplement parce qu'on ne leur propose plus de travail ?

Car c'est cette perspective qui se dessine derrière la démarche du gouvernement et derrière les raisonnements de tous ceux, de droite bien sûr, mais aussi de gauche, qui nous expliquent que le recul de l'âge de la retraite ou la réduction de son montant seraient une nécessité incontournable.

Mais ce qu'oublie de nous dire toutes ces bonnes âmes,

c'est que dans les dix dernières années les gains de productivité dans l'industrie ont été supérieurs à 50 %. Ils frôlent même les 80 % dans certaines branches comme celles des biens de consommation. Mais ces gains-là, les exploiters se les approprient sans la moindre gêne, pas plus qu'ils n'éprouvent de scrupule à stigmatiser ceux qui, parmi les salariés, osent vivre trop vieux.

**Jean-Pierre VIAL**

• La grève, c'est reparti !

## Il faut faire reculer le gouvernement



La grève des cheminots n'avait pas encore démarré le soir du 13 novembre à 20 heures que la fébrilité régnait parmi les représentants du gouvernement, les dirigeants de la SNCF et les sommets syndicaux. D'évidence, tous craignaient

l'ampleur du mouvement, la mobilisation et la détermination des travailleurs. À les voir s'agiter, tout le monde comprenait que les travailleurs des transports et de l'énergie détenaient le pouvoir de faire remballer sa réforme au gouvernement.

Dans cette situation, l'attitude des directions syndicales et en particulier de la plus influente, la CGT, a dû apparaître à nombre de grévistes, de militants et de sympathisants comme déroutante, pour ne pas dire injustifiable. Depuis des mois, le

gouvernement répète que la réforme des retraites et l'allongement de la durée des cotisations sont « inéluctables ». Jusqu'à présent, il n'a concédé que des bricoles même si pour les obtenir il a fallu le succès de la grève du 18 octobre et ses suites.

Mais aujourd'hui, au lieu d'agir afin de conforter le rapport de force en faveur des travailleurs, les directions syndicales rétrogradent et reculent. Une heure trente avant le début de la grève, à la sortie d'une nouvelle entrevue avec le ministre Xavier Darcos, Bernard Thibault a annoncé que la CGT était prête à une négociation entreprise par entreprise sur les régimes spéciaux de retraite. Jusqu'à présent, le syndicat exigeait que cette négociation soit globale et tripartite, c'est-à-dire avec des représentants de l'État, des directions d'entreprise et des syndicats. Cette position satisfaisait la plupart des travailleurs qui, à juste titre, pensaient que plus ils se présenteraient unis et nombreux, plus ils auraient de chances de faire reculer le gouvernement. Eh bien, maintenant il n'en est plus ainsi : tout en maintenant le cadre tripartite (avec un représentant de l'État), les négociations se feront par entreprise. Le ministre et le gouvernement se sont évidemment déclarés satisfaits de cette proposition.

Mais comment les salariés pourraient-ils être plus forts, chacun face à leurs

directions, isolés les uns des autres donc ? Et si demain, des syndicats signent un accord dans une des branches concernées par la réforme des retraites, abandonneront-ils les autres travailleurs qui n'auraient, eux, rien obtenu ? C'est pourtant à cela qu'aboutira la proposition de Thibault et, en ce sens, elle tourne le dos aux intérêts du mouvement.

La CGT n'avait pourtant pas cessé de répéter qu'il fallait « construire le tous ensemble », qu'il fallait aller vers un mouvement ample, large, interprofessionnel même. C'était à l'évidence la seule façon de faire reculer ce gouvernement arrogant, qui n'entend céder sur rien afin d'avoir les mains libres pour poursuivre ses attaques contre l'ensemble du monde du travail. À cette perspective, si tant est qu'ils l'aient jamais vraiment eue, les syndicats tournent le dos.

Reste que par-delà l'attitude pleutre des dirigeants syndicaux, leur renoncement et leur trahison des intérêts et des aspirations des salariés, l'avenir des retraites et de toutes les revendications n'est pas, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement, directions et syndicats, « inéluctable ». Tout dépend maintenant des travailleurs.

Lucienne PLAIN

## • À la SNCF

Depuis mardi 13 novembre à 20 h les cheminots sont à nouveau en grève à l'appel de tous les syndicats sauf de la FGAAC, contre la remise en cause de leur retraite. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la grève redémarre fort avec pas moins de détermination que le 18 octobre. Et pourtant, le gouvernement et la direction n'ont pas cessé de vouloir impressionner les cheminots, soit en affichant leur fermeté, soit en cédant quelque peu sur certains points de la réforme. Rien n'y a fait. L'offensive gouvernementale contre le régime des retraites est tellement inique, tellement inacceptable que les cheminots sont restés fermes sur leur volonté de la refuser.

Seulement, dans leur opposition à la politique du gouvernement, les cheminots n'ont pas rencontré la fermeté qu'ils auraient pu attendre de la part

des organisations syndicales. Ne parlons pas de la FGAAC, qui très tôt a tourné le dos à la grève en acceptant que les agents de conduite n'aient à travailler « que » cinq ans de plus pour ne pas être soumis aux décotes sur les années manquantes. Même si cette durée a été ramenée par la suite à deux ans et demi de travail supplémentaire, cela n'était toujours pas satisfaisant et rien d'étonnant que de nombreux conducteurs soient à nouveau en grève.

Si les autres syndicats n'ont pas tourné aussi franchement le dos à la grève, leur attitude a laissé tout de même un goût amer à bon nombre de cheminots. Leurs atermoiements, leurs tergiversations n'ont pas aidé à la mobilisation. Avant le 18 octobre la CGT expliquait, non sans raison, qu'en l'absence d'une mobilisation interprofessionnelle public-privé, il ne

serait pas possible de faire reculer le gouvernement. Du coup, pour le 18 octobre, les cheminots devaient se limiter à une journée de 24 heures. Dans bien des secteurs et pas les moindres, la grève a néanmoins continué le 19, le 20 et parfois jusqu'au 22 octobre. Ainsi les cheminots affirmaient qu'ils étaient prêts à une grève plus longue, et avertissaient le gouvernement, tout comme les directions syndicales, qu'ils n'entendaient pas céder. Sans cette démonstration on n'en serait certainement pas là aujourd'hui. Bien des cheminots en ont conscience, eux qui n'ont pas oublié qu'il leur a fallu attendre jusqu'au 31 octobre, soit quasiment deux semaines, pour qu'une suite soit donnée et un appel à la grève reconductible lancé.

Quant à la nécessaire mobilisation interprofessionnelle, où est-elle aujourd'hui ? La pro-

chaine échance pour une éventuelle extension de la grève au-delà de la RATP et de l'EDF-GDF a été programmée au 20 novembre pour la Fonction publique. C'est loin, bien loin, et oblige les cheminots à tenir une semaine pour qu'une première jonction puisse s'établir.

Quelques jours avant la grève, la direction de la SNCF a adressé une lettre à tous les cheminots leur disant qu'elle avait 14 propositions concrètes et précises. Cette lettre signée par la présidente Anne-Marie Idrac a fait beaucoup parler, mais sans convaincre vraiment, pas plus d'ailleurs que les vidéoconférences organisées sur les chantiers ou dans les ateliers d'entretien du matériel. Certes, des cheminots se laissaient parfois convaincre par tout cet attirail de propagande, mais rapidement, après discussions avec leurs camarades de travail, ils

retombaient les pieds sur terre.

Malgré un contexte qui semble aujourd'hui plus difficile que celui qui prévalait à la veille du 18 octobre, les cheminots ont bien conscience que seule leur lutte, avec celle des agents de la RATP et de l'EDF-GDF peut encore faire reculer le gouvernement et, pourquoi pas, donner confiance à d'autres catégories professionnelles qui pourraient choisir de les rejoindre.

C'est pourquoi, toutes les manœuvres du gouvernement, de la direction de la SNCF, mais aussi les tergiversations des syndicats, peuvent être balayées par la grève, si elle s'installe et si elle s'approfondit. Cela, il n'y a que les grévistes qui peuvent l'imposer.

Correspondant LO

## • À la RATP

Les prévisions de la direction de la RATP, quant à la très faible circulation des métros et des bus sur la région parisienne, laissaient prévoir très tôt que la grève redémarrerait fort mercredi 14 novembre. Car même si tout le monde est conscient des difficultés à faire remballer sa réforme au gouvernement, au point que certains ne croient pas à la possibilité de maintenir les 37,5 annuités de cotisations pour partir avec une retraite à taux plein, le climat remontait au fur et à mesure que la date du début de grève approchait.

Jusqu'à maintenant, les propositions avancées par la direction, sur les décotes qui seraient aménagées ou sur l'attribution de points en fin de carrière afin de compenser quelque peu les effets de la réforme, restent très flous. Et de toute façon, en 2012, lors du passage prévu aux 41 annuités de cotisations, tout sera remis en cause. Personne n'est dupe de ces petites promesses, annoncées surtout pour diviser les syndicats et les agents de la RATP. La grève était donc bien à l'ordre du jour, dans un contexte où tout le monde est attentif aux différents mouvements : celui des marins-pêcheurs, comme celui des étudiants, ou demain celui de la Fonction publique.

Les directions syndicales, elles, ont attendu le dernier moment, le jeudi 8 novembre, pour déposer dans le délai légal des cinq jours pleins le préavis de grève pour le mercredi 14 novembre. Jusqu'à la dernière minute, elles ont essayé de discuter, de grignoter quelques concessions auprès de la direction et du gouvernement. Finalement, elles ne sont même pas tombées d'accord sur quoi faire. La CFDT et l'UNSA des stations de métro ont appelé à une seule

journée de grève tandis que la CGT, SUD, FO et le reste de l'UNSA se sont prononcées pour une grève reconductible. Sur les revendications, les syndicats sont également divisés. Par exemple, la CGT bus réclame le maintien des 37,5 annuités et refuse les décotes tandis que le SAT (syndicat autonome des conducteurs du métro) réclame seulement qu'il n'y ait pas de décotes pour les conducteurs. Chaque syndicat a son propre mot d'ordre et tout laisse à penser que, dès que l'un ou l'autre se dira satisfait d'une quelconque concession de la direction ou du gouvernement, il se retirera du mouvement et laissera les travailleurs en plan.

De cette situation et de cette menace, bien des travailleurs sont conscients et c'est pourquoi, depuis le succès de la grève du 18 octobre, dans différents secteurs, dans l'ouest parisien en particulier, certains n'ont pas cessé de discuter, de se réunir, de chercher à se donner les moyens de s'adresser aux autres travailleurs de la RATP afin de préparer la prochaine grève et d'en garder si possible l'entier contrôle. La grève, c'est l'affaire des grévistes, syndiqués et non syndiqués, réunis en assemblées, aptes à trancher entre les propositions des différents syndicats et à décider dans la démocratie et l'unité les plus larges possibles.

L'enjeu de la réforme est trop important pour que les travailleurs laissent qui que ce soit décider à leur place. Il n'est pas question d'accepter des retraites amputées pour des années de travail en plus.

Encore une fois : pas touche à nos retraites !

Correspondant L0

## • À EDF-GDF

Le climat à la veille de la journée du 14 novembre était un peu le même qu'avant la journée du 18 octobre. Les mêmes grévistes, en gros, se préparaient à faire grève à nouveau. Beaucoup soulignant que, dans le cas particulier d'EDF et GDF, le régime spécial de retraite des gaziers et électriciens ne coûtait pas un sou à la collectivité, puisqu'il est financé, entre autres, par une taxe spécifique sur le transport d'électricité, payée par les entreprises. La fin éventuelle du régime spécial pourrait se traduire alors par un gain pour les entreprises en question et une perte uniquement pour les retraités.

Dans plusieurs assemblées générales qui ont eu lieu avant le 14, la question a évidemment

été posée de la suite à donner au mouvement. Suite qui dépend bien entendu de ce que vont faire les cheminots. Dans de nombreux cas, en région parisienne tout au moins, de nouvelles assemblées générales ont été prévues le lendemain de la première journée de grève, c'est-à-dire le jeudi 15, dans la matinée. À ce moment-là, les grévistes verraient la suite à donner au mouvement, en fonction de la situation.

Il est à noter qu'en province, des baisses de production sont prévues dans certaines centrales nucléaires, comme cela s'était déjà produit le 18 octobre.

Correspondants L0

## • 20 novembre : grève et manifestations dans la Fonction publique

# Contre le blocage des salaires et contre les suppressions d'emplois

**Mardi 20 novembre, jour où va être voté à l'Assemblée nationale le budget 2008, tous les fonctionnaires, ceux de l'État, les territoriaux et les hospitaliers sont appelés à faire grève et à manifester pour les salaires, l'emploi et le service public.**

Tous les syndicats s'y sont mis. Même les cadres de la CFE-CGC, plutôt timides, ont décidé finalement de se joindre à l'appel des sept autres fédérations de la Fonction publique pour protester contre « l'absence de revalorisation salariale en 2007, la suppression de 22 900 postes, et le discours du président Sarkozy évoquant un statut assoupli et des salaires individualisés pour les fonctionnaires ». De leur côté, mais dans le même sens, les fédérations syndicales des postes et des télécommunications appellent également tous les salariés de La Poste et des Télécoms, fonctionnaires et non fonctionnaires, à cette journée de grève et de manifestation. Les syndicats de l'Éducation s'y joignent aussi pour « dénoncer la politique gouvernementale de 11 200 suppressions de postes dans l'Éducation nationale,

s'ajoutant aux milliers de suppressions de ces dernières années, et au chômage croissant des précaires ».

Tout porte donc à croire que cette journée sera un succès. Non seulement à cause des revendications elles-mêmes, qui touchent aux problèmes les plus criants aujourd'hui pour l'ensemble des salariés, le pouvoir d'achat et l'emploi. Mais également parce qu'elle participe à cet ensemble de mouvements et de grèves, dont ceux de la SNCF, de la RATP et de EDF-GDF.

Il faut souhaiter aussi qu'elle donne envie aux autres salariés de se faire entendre, même si ce n'est pas le but recherché par les syndicats. La secrétaire générale de l'UNSA-Fonctionnaires a déclaré : « On veut une journée spécifique à la Fonction publique parce qu'on a des revendications spécifiques comme sur l'augmentation de la valeur du point d'indice et sur la qualité et la proximité pour l'ensemble des usagers ». La CFDT, quant à elle, est allée dans le même sens, son secrétaire général François Chérèque, déclarant fin octobre, ne pas vouloir que les fonctionnaires se mêlent

aux autres salariés pour protester : « S'il y a un mélange des mouvements entre les régimes spéciaux, les fonctionnaires et je ne sais qui encore, on se réserve le droit de se retirer ».

En fait, ce sont toutes les grandes confédérations syndicales qui ont accepté ce saucissonnage, séparant dans le temps la grève de la SNCF, de la RATP et de l'EDF GDF de celle de la Fonction publique et n'envisageant pas d'appeler les salariés du privé à se joindre à ceux du public.

Mais la politique du gouvernement et du patronat s'attaque en réalité à tous les salariés, fonctionnaires comme travailleurs des services publics et travailleurs du privé. Et c'est une contre-offensive d'ensemble des travailleurs qu'il faut préparer et non des démonstrations séparées, catégorie par catégorie.

Il faut donc souhaiter que, malgré cette politique syndicale, les travailleurs fassent de cette journée une réussite, et une étape vers cette riposte de l'ensemble du monde du travail.

Bertrand GORDES



Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Oui, c'est la jonction des grèves qui nous fera gagner

Sarkozy roule des mécaniques, comme d'habitude, et dit qu'il « tiendra » face aux orages sociaux qui s'annoncent. Fillon, emboitant le style du chef, répète qu'il « n'a pas peur » et qu'il attend même de pied ferme un conflit social dur avec les agents SNCF.

Mais derrière les simagrées d'intimidation, le gouvernement n'est pas si sûr de lui. Il voudrait nous persuader que la partie est jouée d'avance, mais au fond il redoute que tous les salariés (soutenus par leurs enfants, les étudiants !) relèvent son défi.

L'intox sur les prétendus « privilèges » du régime SNCF n'a globalement pas pris. L'ex-Pdg des cimenteries Lafarge va percevoir une retraite d'un million d'euros par an. Pas 1 300 euros par mois comme la moitié des cheminots. On les connaît, les vrais privilégiés. De plus, il est faux de dire que l'allongement de la durée de vie menace les retraites. Le chômage et les bas salaires sont les vrais responsables. Plus ces fléaux touchent les travailleurs, et moins les cotisations rentrent dans les caisses de retraites. Imposer des embauches et des augmentations de salaires, c'est cela défendre nos retraites ! C'est permettre de revenir aux 37,5 annuités de cotisations pour tous, du public et du privé !

Mais pour gagner, les cheminots cette semaine, comme les salariés du public la semaine prochaine, ont un autre défi à relever : éviter à tout prix la sectorisation et l'isolement. Il leur faut faire la jonction de leur mobilisation en encourageant les salariés du privé à les rejoindre. Car la tactique du gouvernement consiste précisément à miser sur le fractionnement des luttes.

Le tandem Fillon-Sarkozy voudrait ne pas céder à l'un des secteurs les plus combattifs de la classe ouvrière, afin de démoraliser tous les autres, à la façon dont Thatcher était venue à bout des mineurs anglais dans les années 1980. Cela, c'est le rêve, le fantasme de Sarkozy. L'espoir du patronat. Mais rien ne dit que l'histoire se répètera deux fois.

Car il n'y a pas que les cheminots et les salariés du public. Dans le secteur privé aussi, la colère monte d'un cran un peu partout. Des grèves ont eu lieu ces dernières semaines sur les salaires : des pêcheurs aux hôtes de l'air en passant par celles moins médiatisées de

nombre d'entreprises privées, comme Conforama par exemple. En étendant leurs revendications au pouvoir d'achat, les mouvements reproductibles annoncés à la SNCF, mais aussi à EDF, GDF et la RATP menaceraient patrons et gouvernement d'un conflit généralisé. Voilà pourquoi Sarkozy a voulu éteindre au plus vite l'incendie allumé par les pêcheurs, quitte à se voir interpellé devant les caméras sur le triplement de son salaire.

La voilà la hantise du patronat et du gouvernement : la jonction des luttes, leur généralisation, devant lesquelles ils ne pourront plus « tenir », justement.

Certes, ce n'est pas la stratégie des directions syndicales. Celles-ci continuent de quémander des négociations, alors que c'est à l'épreuve de force qu'il faut se préparer. En témoigne le refus sec du ministre du travail Xavier Bertrand d'organiser la réunion État-patron-syndicats sur les retraites à la SNCF demandée par la CGT. Mais heureusement, la journée de grève du 18 octobre dernier a pleinement réussi alors que les directions syndicales s'y étaient engagées à reculons. Les assemblées de cheminots ont souvent reconduit la grève les jours suivants. Cela prouve que, pour peu qu'ils s'organisent pour contrôler leur mouvement, les salariés ont les moyens de décider de la marche à suivre.

Il faut faire converger les luttes. Les étudiants en grève contre la privatisation rampante des facs le souhaitent ouvertement. Ils l'ont dit ce week-end lors de leur réunion de coordination, à Rennes. La grande peur du gouvernement, c'est que nous nous épaulions les uns les autres, étudiants, cheminots, gaziers, électriciens et agents de la RATP et de l'Opéra pour poursuivre ensemble la grève jusqu'au mardi suivant, le 20 novembre, jour de grève pour la fonction publique et certains secteurs du privé comme le bâtiment. Alors nous aurions la force d'entraîner assez de travailleurs pour faire vraiment reculer nos adversaires.

**Éditorial des bulletins d'entreprise  
l'Étincelle du lundi 12 novembre,  
édités par la Fraction  
de Lutte Ouvrière.**

### Convergences Révolutionnaires n° 53 (septembre-octobre 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

**Dossier :** Industrie pharmaceutique : les rouages de la machine à profits

**Articles :** Pour un nouveau parti révolutionnaire – Pouvoir d'achat, retraites, droit de grève... des cheminots et des autres : à l'attaque globale réponse globale ! – Peugeot-Citroën : des milliers de licenciements programmés – Universités : la réforme ou la casse ? – Allemagne : la grève bradée des cheminots – Belgique : le communautarisme contre les travailleurs.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :  
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

### • Logements HLM

# La politique du vide

**La délégation ministérielle à la Ville publie chaque année un rapport sur la rénovation urbaine.**

Un plan de réhabilitation et de reconstruction des logements sociaux dans un certain nombre de quartiers sensibles a prévu, entre 2004 et 2013, la construction de 250 000 logements locatifs, remplaçant 250 000 logements vétustes et démolis, et la réhabilitation de 400 000 logements du même type. Or si on démolit vite, la reconstruction, elle, est beaucoup plus lente. En 2004 et 2005, on a construit un peu plus de cinq logements pour dix détruits. En 2006, le rapport construction/démolition s'est, paraît-il, amélioré en passant à sept sur dix.

Par ailleurs, on démolit de grands logements et on en construit de plus petits : les appartements de plus de cinq pièces constituent 48 % des démolitions, contre 10 % des constructions, et les moins de trois pièces représentent 24 % des démolitions contre 64 % des constructions.

La ministre du Logement, Christine Boutin, prétend qu'il faut d'abord démolir pour récupérer le terrain et construire ensuite, comme s'il n'existait pas, y compris en agglomération, des terrains réquisitionnables. Elle promet qu'en 2013 on aura reconstruit tout ce qui aura été démolit, sauf dans les zones en déclin démographique.

Mais dans l'immédiat, le gouvernement va accroître la pénurie de logements sociaux et rejeter la population la plus démunie, entre autres les familles nombreuses, mais pas seulement, loin de ces zones urbaines : où ? ailleurs, bien loin des centres-ville ? dans des bidonvilles ? Sûrement pas, en tout cas, dans les banlieues qui refusent catégoriquement de s'encombrer de HLM et surtout de leurs locataires, comme Neuilly, la ville dont Sarkozy fut longtemps maire et qui ne compte toujours que 3,2 % de logements sociaux, au lieu des 20 % théoriquement fixés par la loi.

Sylvie MARÉCHAL

### • Face aux 600 000 taudis

# Boutin fait son cinéma



**Une fois par an, en début d'hiver, les ministres du Logement s'émeuvent de la situation des sans-logis et mal-logés et ils promettent de tout faire pour remédier au manque de logements.**

Christine Boutin vient ainsi d'affirmer qu'elle lance « une véritable traque aux marchands de sommeil ». De toute urgence, elle demande à tous les préfets de recenser les hôtels meublés vétustes et insalubres. Devant les médias, elle fait semblant de découvrir que dans la seule petite couronne d'Ile-de-France, sur les 1 600 hôtels meublés, 300 sont déjà concernés par des arrêtés de police pour insécurité.

Et pour la galerie elle menace : « Nous allons utiliser tous les instruments pour lutter contre l'exploitation humaine des marchands de sommeil. Par exemple, ils ne seront pas à l'abri de contrôles fiscaux » ! Cela doit bien faire rigoler les marchands de sommeil, qui depuis des années encaissent des millions d'euros de loyers, en partie payés par l'État et les collectivités locales pour abriter les sans-

logis. Ils savent aussi que ce n'est pas contre eux que Boutin envoie les CRS, mais contre les sans-logis qui manifestent dans le centre de Paris !

Ces déclarations aussi tonitruantes que peu suivies d'effet de la ministre ne cherchent qu'à escamoter la réalité des chiffres sur le manque de logements.

La Fondation Abbé-Pierre vient de lancer une campagne « SOS taudis ». Elle dénonce le fait que deux millions de personnes en France vivent aujourd'hui dans quelque 600 000 taudis : appartements délabrés, maisons en ruine et autres meublés sans chauffage, sans sanitaires, ainsi que dans des caves, des garages ou des cabanes.

Christine Boutin et les gouvernements précédents sont entièrement responsables de cette catastrophe sociale qui frappe surtout les travailleurs et les pauvres. Elle s'agite devant les caméras, mais le gouvernement ne programme toujours pas la construction des millions de logements sociaux indispensables.

Louis BASTILLE

# Le mouvement de protestation étudiant s'étend

**Dans nombre d'universités de tout le pays, le mouvement de colère contre la loi Pécresse gagne du terrain.**

Paris, Lille, Toulouse, Rennes, Le Havre, Caen, Aix-Marseille... dans toutes les universités, des assemblées générales ont commencé à se réunir à partir du début novembre et ne font, depuis, que grossir. Avec parfois des chiffres approchant ceux de la mobilisation lors du mouvement anti-CPE de 2006, voire parfois supérieurs. Ainsi à Paris-Tolbiac, Paris-Nanterre, Rennes ou Lille, les assemblées ont réuni entre

1 000 et plus de 2 000 étudiants.

Beaucoup d'étudiants profitent de ces AG pour exprimer leur colère. C'est bien sûr la loi Pécresse et ses projets de semi-privatisation des facs qui écoeurent les étudiants. Mais on sent aussi l'envie de se mobiliser contre Sarkozy, symbole d'une droite arrogante, méprisante et ouvertement dévouée aux riches.

Pour l'instant, les manifesta-

tions étudiantes n'ont pas encore pris une grande ampleur. Mais dans toutes les assemblées générales l'idée est systématiquement proposée de se retrouver côte à côte avec les cheminots, à partir du 14 novembre, ou avec les agents de la Fonction publique le 20.

Bien sûr, les étudiants anti-Pécresse ne sont pas les seuls à se mobiliser. Dans toutes les assemblées générales – ce qui explique en partie leur caractère particulièrement massif – des étudiants de droite vien-

nent « participer aux débats », ce qui signifie pour eux, le plus souvent, essayer de saboter les AG par des cris et des sifflets. Ceux-ci répondent à l'appel de l'UMP à la mobilisation des étudiants « qui veulent travailler ». Et souvent les AG s'enlisent dans des débats parfois stériles sur la question de savoir s'il faut bloquer ou non les facs.

Il serait surtout indispensable, en ce début de mobilisation, de chercher à populariser et élargir le plus possible le mouvement, et à le transfor-

mer en une grève massive, plutôt que de se donner comme objectif de bloquer toutes les facultés. Ce sera l'un des enjeux des prochaines assemblées générales.

Mais de toute façon, les étudiants en lutte ont raison de se battre pour essayer de préserver une université qui ne soit pas tout entière livrée aux appétits des investisseurs privés.

Pierre VANDRILLE

## • Loi sur l'autonomie des universités

### Les raisons de la colère

**Si le gouvernement a choisi de faire voter la loi Pécresse (du nom de la ministre de l'Enseignement supérieur) en plein milieu de l'été, au moment où les facs étaient vides, c'est qu'il craignait que la plupart des articles de cette loi provoquent la colère d'une grande partie des étudiants.**

Cela fait longtemps que, sous tous les gouvernements, l'État se désengage progressivement du financement de l'université, comme de tous les services publics. Mais la loi Pécresse pousse cette logique plus loin et avance vers une forme de privatisation des universités, à travers une présence croissante des entreprises dans leur fonctionnement.

La loi fixe des règles nouvelles concernant l'administration des universités, avec une réduction du nombre de syndicalistes (salariés ou étudiants) au conseil d'administration des facs, et un renforcement de la présence... des « représentants des entreprises ». Ainsi, cette loi rend désormais obligatoire la présence au conseil d'administration de chaque université « d'au moins un chef d'entreprise ou cadre dirigeant d'entreprise ».

Le président d'une université n'aura même plus besoin d'être un agent de l'État : il pourra être désigné parmi les personnalités « associées ou invitées » du conseil d'administration, ce qui rend possible qu'un représentant d'entreprise privée devienne président de faculté !

#### Le prétexte du chômage

Un autre aspect inquiétant de la loi Pécresse est la possibilité donnée aux universités de faire de plus en plus largement appel aux fonds privés pour se financer.

L'argument invoqué c'est... le chômage. La cause de celui-ci serait, prétend le gouvernement, non pas les licenciements massifs, c'est-à-dire la

patronat, mais la mauvaise qualité de l'enseignement ! Il faut donc que les universités forment des futurs salariés formés et adaptés aux besoins des patrons.

On allait déjà dans ce sens avec les licences Pro, mises en place en 1999 par le gouvernement Jospin. Ce sont des formations courtes et ciblées, souvent « soutenues » par des entreprises privées qui en définissent le contenu. À la fac de Nanterre Paris-X, par exemple, existe déjà ce que les étudiants appellent « la licence Club Med » : une licence Pro « gestion des services sportifs et de loisirs », co-financée par ce vendeur de voyages organisés.

La loi Pécresse va plus loin, en donnant de plus en plus de place aux financeurs privés dans les universités. L'« autonomie financière », c'est cela : l'État financera de moins en moins les universités, mais leur permettra de « lever des fonds » à leur guise. Par exemple en leur donnant désormais le droit de vendre – ou de louer – certains de leurs bâtiments pour tenter d'équilibrer leur budget.

En fait, la principale ressource des futures universités « autonomes » seront ces capitaux privés – du moins, dans les secteurs qui intéresseront les capitalistes. Il deviendra possible de créer des « fondations » au sein des universités. Les entreprises pourront librement financer certains secteurs de l'enseignement et librement exploiter les découvertes faites dans ces labora-



toires universitaires ! Coup double pour les patrons : « L'État met à la disposition des entreprises à la fois des centres de recrutement et des centres de recherche. »

Et l'on imagine déjà comment, dans les universités les moins bien loties, les futurs présidents feront tout leur possible pour « attirer » les financements privés, en proposant aux patrons des programmes à la carte et des formations « professionnalisantes », adaptées à leurs intérêts immédiats.

Les filières qui ne font pas de recherche potentiellement rentable, dans des délais courts, et qui ne sont pas directement « professionnalisantes », ont des raisons de s'inquiéter. Aux étudiants qui ont envie d'étudier les langues anciennes, l'ethnologie ou la littérature, le gouvernement n'a apparemment rien à proposer. C'est ce qu'exprimait Sarkozy en disant cyniquement pendant sa campagne électorale que « l'État

doit (...) mettre progressivement des limites au financement des filières sans débouchés », ajoutant : « Que des étudiants veuillent persister dans ces filières, c'est après tout leur droit. Mais ce n'est pas le rôle de la collectivité de le financer, et moins encore de les y inciter. »

C'est bien une véritable régression que cherche à

imposer le gouvernement dans l'enseignement supérieur – en même temps qu'il supprime des milliers de postes dans l'enseignement secondaire. Les étudiants en lutte ont mille fois raison de réclamer l'abrogation de la loi Pécresse !

P. V.

### De l'argent vite trouvé

Face à la grogne des étudiants, Pécresse a fait semblant de faire un geste et débloqué 11 millions d'euros pour le logement étudiant. Une somme ridicule : moins qu'une opération de rénovation de cité comme il y en a des dizaines. D'après les chiffres du ministère lui-même, cela ne permettrait de rénover que quelques centaines de logements supplémentaires. Et encore, il ne s'agit que de rénovation, pas de construction de nouvelles résidences.

Mais en plus, ces 11 millions ont été prélevés sur le budget de désamiantage de Jussieu ! C'est à l'image de tout ce que fait ce gouvernement : soustraire aux uns pour donner aux autres.

Il n'y a que lorsqu'il s'agit des capitalistes que des transferts se font toujours dans le même sens : de la poche des contribuables à celle des patrons, en transitant par le budget de l'État.

A.C.

• Géorgie

# De la rose ne restent que les épines

**Du 2 au 9 novembre, les manifestations antigouvernementales auraient rassemblé quotidiennement de 10 000 à 15 000 personnes dans le centre de Tbilissi, la capitale de la Géorgie.**

Cette participation importante, eu égard à la taille du pays (cinq millions d'habitants), explique sans doute pourquoi le président Saakachvili a fait réprimer sauvagement les manifestants – au point que son ministre de l'Intérieur parle même maintenant des « abus » de la police antiémeute – avant de décréter l'état d'urgence pour quinze jours. Dans la foulée, le pouvoir a fait fermer les deux chaînes de télévision indépendantes, interdisant même aux chaînes publiques sous contrôle gouvernemental de diffuser le moindre bulletin d'information : le régime ne se fait visiblement guère d'illusions sur sa popularité, même dans des organismes qui lui sont étroitement liés.

Cela donne la mesure de la vitesse avec laquelle s'est discrédité le président Saakachvili, arrivé au pouvoir il

y a quatre ans, au cours d'une révolution de palais appuyée sur la rue, dite « révolution des roses ».

Il est vrai que Saakachvili, homme du sérail du régime précédent, n'avait rien promis à ceux qui avaient manifesté, en 2003, contre son prédécesseur. Il s'était borné à laisser croire que le changement de tête au sommet s'accompagnerait d'une amélioration de son sort

pour la majorité de la population, enfoncée dans le chômage et soumise à une pauvreté croissante depuis, en fait, l'effondrement de l'URSS, fin 1991, dont la Géorgie faisait partie.

Devenu le chouchou des chancelleries occidentales parce qu'il s'était fait leur instrument dans la région, en cherchant notamment à y contrer l'influence de la Russie, Saakachvili a, depuis

quatre ans, bénéficié du soutien diplomatique et matériel des États-Unis comme de l'Union européenne. Et, devant le mécontentement persistant de la population, il a, chaque fois qu'il l'a pu, pointé du doigt Moscou, désignant le Kremlin comme le responsable de tous les maux du pays. En cela Poutine, avec sa politique de soutien aux xénophobes anticauasiens de Russie, n'a cessé de

rendre un fier service à Saakachvili. Mais la ficelle a beau être grosse, à trop servir, elle finit par casser.

Maintenant, les protecteurs occidentaux de Saakachvili – qui n'ignoraient bien sûr rien de ses méthodes et de la corruption de son entourage – se disent hypocritement « préoccupés » de ses entorses à la démocratie. À quoi ledit Saakachvili a répondu par avance... en annonçant qu'il organiserait des élections présidentielles anticipées, début janvier 2008.

D'ici là, il peut espérer que les États-Unis et l'Union européenne ne feront même plus semblant de lui faire les gros yeux, que l'opposition, composée pour une bonne part de gens ayant été ou se trouvant encore au pouvoir, n'aura pas réussi à trouver un candidat susceptible de l'emporter. Et, bien sûr, que la police saura faire entendre raison, sans trop d'abus visibles, à ceux pour lesquels la prétendue « révolution des roses » n'a apporté ni pain, ni travail, ni réel espoir de changement.

Pierre LAFFITTE



• Tunisie

# Ben Ali : vingt ans de dictature

**En Tunisie, le 7 novembre 2007 a marqué le vingtième anniversaire du régime dictatorial du général-président Ben Ali.**

En effet c'est le 7 novembre 1987 que le général Zine el-Abidine Ben Ali s'empara du pouvoir. Il avait déjà derrière lui une carrière édifiante : formation par les services de renseignement américains, chef de la Sûreté (et à ce titre responsable de la répression des grèves de 1978 au cours de laquelle des centaines de manifestants trouvèrent la mort), ministre de l'Intérieur, puis Premier ministre de Bourguiba.

Son coup d'État fut réalisé en douceur. Ben Ali s'était arrangé pour que Bourguiba, au pouvoir depuis l'indépen-

dance et devenu sénile, soit déclaré inapte à l'exercice du pouvoir par des médecins complaisants, ce qui plaçait le Premier ministre en situation d'assumer l'intérim. Ce changement fut bien accueilli par la grande masse des Tunisiens, d'autant que le nouveau régime se voulait le chantre de « la démocratisation du pays ». Effectivement, dans les mois qui suivirent, des centaines de prisonniers politiques furent remis en liberté.

Cependant l'illusion ne devait durer que deux ans. Ben Ali commença par verrouiller les élections de 1989 ; la fraude organisée assura son élection au poste de président de la République avec 99,20 % des suffrages – un score auquel il

s'est abonné dans toutes les élections qui se sont déroulées depuis. Puis, prétextant vouloir mettre ce pays de tradition laïque, où les femmes jouissaient depuis 1957 de droits et de libertés comme dans aucun autre pays arabe, à l'abri des intégristes islamiques qui commençaient à se manifester, il fit donner sa police : des milliers de suspects furent arrêtés, des dizaines furent torturés à mort, beaucoup d'autres durent s'exiler.

La « menace intégriste » écartée, la répression se retourna contre tous ceux qui critiquaient le pouvoir ou tout simplement affichaient leur indépendance.

Depuis, tandis que Ben Ali a poussé au plus haut point le

culte de la personnalité et que son clan s'est enrichi en puisant dans les caisses des entreprises publiques et en organisant toutes sortes de trafics, la police et les services de renseignement sont devenus omniprésents, la presse a été asservie, la torture institutionnalisée, les opposants harcelés, les organisations ouvrières muselées.

Ainsi, depuis avril 2006, la police empêche toute personne d'avoir accès aux locaux de la Ligue tunisienne des droits de l'homme. De même, les autorités ont fermé des locaux régionaux de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), que des associations indépendantes du pouvoir utilisaient pour se réunir. Plus

récemment, en juin 2007, la police a saccagé les bureaux du Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT). Et on ne compte plus les avocats, les journalistes, les militants ouvriers qui sont harcelés, traînés en justice et emprisonnés.

Cela n'empêche pas que le régime de Ben Ali soit soutenu par les représentants de pays dits démocratiques, comme l'administration Bush et le gouvernement français. Il est vrai qu'en ce qui concerne la France, près d'un millier de sociétés opèrent en Tunisie ; les profits qu'elles amassent en exploitant une main-d'œuvre peu payée expliquent sans doute le silence qui entoure les exactions de ce régime.

Roger MEYNIER



Yaleglobal



## • Émirats arabes unis

# Les grévistes du bâtiment de Dubaï ont gagné !

Après deux semaines de grève environ, les milliers de travailleurs du bâtiment, essentiellement originaires d'Inde, du Pakistan et du Bangladesh, ont obtenu une importante augmentation de salaire, 100 dirhams, soit 14 % d'augmentation par rapport au salaire moyen versé par la plus grosse entreprise, Arabtec, un des principaux bénéficiaires du boom de la construction à Dubaï.

Si l'augmentation est conséquente, c'est aussi qu'Arabtec n'octroyait royalement que 700 dirhams (140 euros) en moyenne à ses 34 000 ouvriers, le salaire d'un manoeuvre se limitant à 600 dirhams. La majorité des grévistes auraient repris le travail à l'annonce de l'augmentation, après la grève la plus longue de toute l'histoire de Dubaï. Les bus affrétés par Arabtec pour aller chercher les ouvriers dans les 26 camps où ils résident ont pourtant dû essayer

quelques rebuffades avant de se voir de nouveau remplis.

Commencée fin octobre, étendue jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre, la grève avait pour principale cause les bas salaires, aggravés par la hausse de 15 % du coût de la vie – pour un travailleur de Dubaï, qui n'y émigre pas afin de faire du tourisme de luxe. Logés dans des baraquements infâmes, dans la chaleur et la promiscuité, ils fabriquent des gratte-ciel ultra-modernes comme le Burj Dubaï. Les travailleurs originaires d'Asie du Sud ont également dénoncé les conditions de travail particulièrement éprouvantes sous une température atteignant fréquemment 50°, les problèmes de transport sur leurs lieux de travail et le prix élevé du visa. La revendication salariale était d'ailleurs de 200 à 500 dirhams d'augmentation.

Après avoir menacé d'expulsion les grévistes – grèves, syndicats et manifestations sont illé-

gaux aux Émirats arabes unis –, après des manifestations de plusieurs milliers de personnes, les autorités ont lancé les forces de police contre les grévistes, en arrêtant des centaines. Mais dans le même temps des rencontres avaient lieu entre les dirigeants d'Arabtec, les officiels du régime et de la police, dans le but de trouver une solution à un conflit qui coûtait cher, de plus en plus cher à mesure que la grève durait, aux riches investisseurs et aux actionnaires des entreprises de construction. À la fin de la grève, 159 manifestants resteraient encore inculpés.

Déjà confrontés il y a un an et demi à une grève et à des manifestations, les « modernes » esclavagistes du bâtiment émirati et les riches autorités ont dû cette fois céder devant la détermination ouvrière.

Viviane LAFFONT

## • Italie

# Le décret scélérat du gouvernement Prodi

**Au lendemain même de l'agression mortelle d'une Italienne par un immigré roumain d'origine tsigane, le gouvernement de centre-gauche de Romano Prodi a cru bon d'adopter, le 31 octobre, un décret autorisant les préfets à expulser sans procès ni recours possible des citoyens de l'Union européenne, majeurs et résidant depuis moins de dix ans en Italie, qui « contreviennent à la dignité humaine, aux droits fondamentaux de la personne ou à la sécurité publique ».**

Le décret a été aussitôt mis en application par le préfet de Milan, qui a entamé une procédure contre quatre Roumains et annoncé l'éloignement de certaines d'autres personnes. Le maire de Rome, Walter Veltroni, dirigeant du récent et « centriste » Parti Démocrate, a de son côté annoncé la couleur en stigmatisant le « péril roumain », tandis que la police se livrait à des contrôles dans les campements roms de la capitale, ainsi qu'à Florence, Milan et d'autres villes du nord du pays. Si le ministre de l'Intérieur, Giuliano Amato, se défendait de faire une « chasse aux Roumains », mais... seulement « aux délinquants roumains », le préfet de Rome, sans scrupule, expliquait que « face à des bêtes, on ne peut répondre qu'avec la plus grande

sévérité ».

Sur le chapitre de la déclaration xénophobe, on pouvait s'attendre à une surenchère de la droite, du leader de l'Alliance Nationale, Gianfranco Fini, au quotidien pro-Berlusconi *Il Giornale* qui feignait de constater que « *Maintenant, l'Italie est aux mains des étrangers* ».

Dans ce climat, il n'y a rien d'étonnant à ce que quatre Roumains aient été agressés et grièvement blessés, tandis que les procédures d'expulsion visant principalement des citoyens roumains se multipliaient.

Les suites de l'attitude du gouvernement et ce décret scélérat, pris par des ministres qui s'affichent au centre-gauche, ont seulement un peu gêné les plus à gauche de ses membres. Cela n'a pas arrêté le gouvernement, prêt semble-t-il à céder à toutes les pressions venant de sa droite et que ne dérange pas, en revanche, la situation d'extrême dénuement que subissent les Roms campant dans les bidonvilles des banlieues italiennes.

Ce n'est de toute façon pas le gouvernement français qui, sur ce plan, viendrait à le critiquer, lui qui pratique tout aussi allégrement la traque des sans-papiers, mais aussi la chasse aux Roms, comme récemment en Seine-et-Marne.

V.L.

## • La mort du pilote qui bombarda Hiroshima

# Les vraies raisons d'un massacre

**Paul Tibbets, le pilote du bombardier qui le 6 août 1945 largua sur Hiroshima au Japon la bombe atomique qui provoqua sur le coup la mort d'une centaine de milliers de personnes, vient de mourir dans son lit, à 92 ans, dans la peau d'un général en retraite qui n'a jamais exprimé le moindre regret, et qui déclarait sans rougir : « J'ai bien dormi toutes les nuits », s'abritant derrière les ordres reçus.**

Il aura survécu vingt-

neuf ans à Claude Eatherly, le radio-opérateur de l'avion de reconnaissance qui signala que les conditions météo étaient parfaites sur Hiroshima et permettaient de tout filmer. Ce dernier ne se remit jamais d'avoir joué un rôle déterminant dans cette tragédie en choisissant la cible. Pendant tout le reste de sa vie, il milita contre l'arme nucléaire et dénonça les mensonges des politiciens.

Car, contrairement à ce que l'on a affirmé, l'anéantissement d'Hiroshima et de Nagasaki n'a

pas servi à raccourcir la guerre et à épargner d'autres vies.

En août 1945, le Japon était à genoux. Cinquante ans après, dans ses Mémoires, l'amiral Leahy, chef d'état-major particulier de Roosevelt puis de Truman, reconnut que « *les Japonais étaient déjà vaincus et prêts à se rendre. (...) L'utilisation de cette arme barbare ne nous a pas aidés à remporter la guerre.* » Autre témoin qu'on ne saurait suspecter d'antimilitarisme, le général Eisenhower affirma, lui : « *À ce moment précis, le Japon cherchait*

*le moyen de capituler en sauvant un peu la face. (...) Il n'était pas nécessaire de frapper avec cette chose horrible.* »

Il faut dire que les bombes A sur Hiroshima et Nagasaki avaient d'autres buts. D'une part, le gouvernement américain tenait (quitte à sacrifier quelques généraux nippons désignés comme criminels de guerre) à sauvegarder le régime impérial japonais, en tant que garant de l'ordre social. Et les bombardements atomiques dispensaient ce régime de fournir la

moindre explication sur la faille de sa politique.

Et, plus important encore, ces bombardements étaient aussi un signal envoyé à l'URSS, la preuve que les États-Unis disposaient de « l'arme absolue » entraînant désormais une supériorité militaire écrasante sur Staline qui était encore leur « allié ».

C'était le premier geste de la Guerre froide.

François DUBURG

## • Les prix augmentent

# Il est vital d'augmenter les salaires !

Chaque mois, presque chaque semaine apporte son lot d'enquêtes et de statistiques sur l'augmentation des prix. Cette semaine, c'est l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) qui publie ses chiffres.

Sur un an, les légumes ont augmenté de 4,8 % et les fruits de 6,3 %. C'est +3,2 % pour les loyers, +4 % pour les transports, +4,6 % pour les assurances santé, +8,2 % pour l'essence, +9,7 % pour le fioul, et il n'y a pas intérêt à fumer parce que, pour le tabac, c'est +6,2 %. Le pouvoir d'achat est véritablement amputé par l'augmentation des prix des produits de première nécessité.

Et pourtant, l'Insee calcule que « l'indice des prix à la consommation » a augmenté de... 2 % en un an ! Comment ? Parce que cet organisme fait entrer dans le calcul de cet indice les appareils photo, les caméras, les micro-ordinateurs et autres équipements audiovisuels et informatiques. Mais, outre que tout le monde n'achète pas ce type d'équipement, même quand on en achète, c'est tous les trois, cinq ou dix ans. Par contre, c'est tous les jours qu'il faut pouvoir acheter de quoi manger et c'est en permanence qu'il faut se loger, se chauffer, se soigner et mettre du carburant dans le réservoir, ne serait-ce que pour

se rendre au travail.

Il n'est pas besoin d'indices et de calculs savants pour se rendre compte que l'augmentation des prix dépasse – et de très, très loin – celle des salaires. Il ne faut pas être mathématicien pour voir que, dans les grandes surfaces comme à la supérette ou au marché, on n'a pas grand-chose pour 20 euros.

Les prix s'envolent alors que les salaires sont bloqués, sauf bien sûr si l'on est président de la République. L'augmentation des salaires est indispensable, et seuls les travailleurs pourront l'imposer.

Sophie GARGAN

Manifestation des professions judiciaires à Lorient.



## • Jean-François Copé

# Grands projets et petites combines

Un certain nombre de députés UMP grognent devant la réforme de la carte judiciaire que le gouvernement veut mettre en place et menacent de ne pas approuver le budget de la justice que doit présenter la garde des Sceaux, Rachida Dati, car évidemment approuver la disparition d'un tribunal dans leur propre circonscription risque de ne pas être, électoralement parlant, très payant. Devant cette situation, le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, Jean-François Copé, a déclaré le

11 novembre sur Canal + que le gouvernement devait leur offrir « des compensations sur le service public dans leurs circonscriptions ».

« Il faudra veiller au cas par cas, a-t-il expliqué, pour que ceux de mes amis députés qui sont victimes de ces situations dans leurs circonscriptions puissent voir de la part du gouvernement d'autres compensations d'équipements publics, de services publics qui puissent être implantés dans leurs villes. »

On ne saurait mieux dire que

le gouvernement devrait distinguer entre deux types de circonscriptions électorales : celles qui ont eu le bon goût d'élire un député de la majorité, et qui ont droit à une attention particulière, et celles qui ont voté pour l'opposition, et qui méritent d'être punies.

Mais être cynique à ce point-là, est-ce électoralement très bon pour quelqu'un qui rêve, il ne s'en cache pas, de devenir un jour « président de tous les Français » ?

F.D.

## • Grève des marins pêcheurs

# Chalutier contre super tanker

Les marins pêcheurs ont repris la mer après une semaine de grève et de manifestations contre l'augmentation du prix du gazole. Il aura fallu pour cela la persuasion des représentants officiels de la profession bien plus que les promesses du gouvernement.

La seule mesure gouvernementale qui s'applique immédiatement est l'exonération de cotisations sociales. Elle sera en vigueur pour six mois ou jusqu'à ce qu'un système de compensation du prix du gazole soit mis en place. Cette mesure rapportera d'autant plus aux patrons que l'armement est plus important, que le nombre de marins salariés est plus grand. Rien ne dit, en outre, que tous les patrons vont partager l'économie ainsi réalisée avec leur équipage. En revanche cela représente 21 millions d'euros de manque à gagner par

trimestre pour les caisses de Sécurité sociale et Sarkozy dispose ainsi à bon compte de l'argent des assurés sociaux.

Le mécanisme de compensation permettant de maintenir le gazole à 30 centimes le litre a satisfait les pêcheurs. Mais le gouvernement ne dit pas qui paiera et, surtout, il y a toutes les chances que ce procédé soit condamné par la Commission de Bruxelles, comme contraire aux règles de la concurrence. La promesse est donc peut-être d'autant plus facile à faire qu'elle est impossible à tenir.

Les deux autres propositions, moderniser la flotte et garantir une rémunération mensuelle minimale, seront l'objet de discussions ultérieures entre représentants de la profession et du gouvernement. C'est dire qu'elles sont vides.

Le problème reste donc entier

pour les 24 000 marins pêcheurs. La plupart d'entre eux sont des artisans, même si un chalutier coûte cher. Eux et leurs salariés sont coincés entre deux groupes de trusts capitalistes - les pétroliers d'un côté, la grande distribution de l'autre - qui ne réduiront pas leurs marges bénéficiaires pour les sauver. Et ce n'est évidemment pas le gouvernement qui leur demandera de le faire.

Quant à la hausse du prix du poisson frais, indexé de fait sur le prix du gazole, elle risque de restreindre encore plus sa consommation et donc les débouchés de la pêche artisanale.

L'avenir semble donc tout tracé : un grand nombre de pêcheurs, étranglés par les deux bouts, devront mettre sac à terre. A moins de faire plier Total, Carrefour, Auchan, etc.

Paul GALOIS

## • Réforme de la « carte judiciaire »

# Toujours moins pour la population

La ministre de la Justice, Rachida Dati, continue son tour de France des tribunaux pour défendre sa « réforme » de la carte judiciaire.

Elle a trouvé l'appui de Simone Veil, qui lui demande de « tenir bon » et de « s'attaquer à la carte judiciaire qui n'a pas été réformée depuis 1958 ». Elle ne correspondrait donc plus aux réalités démographiques et économiques du pays, des départements peu peuplés disposant de deux voire trois tribunaux d'instance, tandis que des départements très peuplés, dans les banlieues des grandes villes par exemple, seraient des « déserts judiciaires ».

En 1958 la France comptait près de 45 millions d'habitants, contre près de 61 aujourd'hui. Une refonte de la carte judiciaire, pour répondre aux besoins d'une population en augmentation de près de 50 %, serait donc justifiée. Mais la réforme en cours vise à supprimer près d'un tribunal d'instance sur deux, ou près d'un conseil de prud'hommes sur trois, sans parler des tribunaux de grande instance. Rachida Dati sait pourtant parfaitement que c'est dans toutes ces juridictions que la population peut poser, même difficilement, ses problèmes et essayer d'obtenir gain de cause.

Elle ne fait qu'appliquer dans le domaine judiciaire la

politique prônée par Sarkozy-Fillon, pour qui il y a trop de fonctionnaires et trop d'État. La suppression des tribunaux s'inscrit dans la même logique d'économies sur le dos de la population que la réduction des services publics, la fermeture d'hôpitaux de proximité ou de bureaux de poste.

Et ce ne sont pas les nouvelles technologies, dont Rachida Dati annonce l'arrivée dès 2008 dans les tribunaux, qui y changeront grand-chose. Demain, d'après elle, le justiciable et son avocat pourraient recevoir un jugement par courrier électronique, consulter un dossier à distance ou encore suivre l'avancement de la procédure sans avoir à se déplacer. Mais comment faire tout cela, dans des tribunaux déjà surchargés de travail, sans personnel supplémentaire ? Rachida Dati ne nous le dit pas.

La première carte judiciaire avait vu le jour juste après la Révolution française, avec l'idée de favoriser l'accès des citoyens à la justice, en créant entre autres 2 000 « tribunaux de paix » proches de la population, car d'accès facile. La « rupture » de Sarkozy, elle, consiste à éloigner un peu plus la justice de la population.

Cédric DUVAL

## • Carburants

### La ministre s'engage à ne pas réduire les profits de Total and Co

Depuis le début de l'année, les prix de l'essence ont augmenté de 14,4 % pour le super et de 16,6 % pour le gazole, et le fuel domestique à 0,73 euro n'a jamais été aussi cher. Du coup Christine Lagarde, la ministre de l'Économie, s'est sentie obligée de faire semblant de réagir. Sans même faire l'effort d'innover, elle a repris la recette de son prédécesseur en réunissant les distributeurs et les producteurs de carburants, notamment Total, le plus important d'entre eux.

Ses interlocuteurs se sont engagés à « maintenir » leurs promesses de modérer les prix en « lissant » sur plusieurs semaines les hausses à la pompe et de répercuter « immédiatement » les éventuelles baisses du prix du pétrole.

En 2005, Breton, alors ministre des Finances, avait menacé les compagnies pétrolières d'une taxe exceptionnelle sur leurs bénéfices si elles refusaient de faire un geste après une augmentation des prix de 30 %. Il les appelait à se comporter en « entreprises citoyennes » et attendait de

leur part « des propositions concrètes et tangibles ». La comédie s'était poursuivie par une réunion au ministère des Finances, où chacun avait tenu des propositions identiques à ceux que l'on nous ressert aujourd'hui : « Répercuter à la pompe dans les trois jours la baisse des prix du pétrole » et « lisser dans le temps les hausses ». Total s'était engagé à investir près de trois milliards d'euros dans les installations de raffinage au cours des cinq années à venir. Breton s'était félicité de cette rencontre « très efficace » qu'il avait eue avec les représentants des compagnies pétrolières.

Mais derrière ce cinéma, le prix de l'essence et du fuel avait continué de peser de plus en plus lourdement sur les usagers, et plus encore sur les plus modestes. L'Insee (l'institut officiel des statistiques) a chiffré à une centaine d'euros pour 2004 le surcroît des dépenses de carburant par ménage. Ce supplément atteignait 200 euros en 2005 et, depuis lors, la facture continue de s'alourdir pour des revenus salariaux et des pensions qui,

eux, stagnent.

Aujourd'hui, la ministre Lagarde manifeste la même satisfaction que Breton en 2005, se félicitant que les distributeurs et la société pétrolière Total aient réitéré leur « engagement à modérer leurs prix de revente » des carburants à la pompe, selon les mêmes modalités que la fois précédente. Pourquoi en effet refuseraient-ils de jouer la même partie gagnante qu'en 2005 ? Cette année-là, pour ne prendre que la situation de Total, ses profits avaient dépassé 12 milliards d'euros. Un record qui fut battu dès l'année suivante, ses profits atteignant cette fois 12,5 milliards d'euros. Et les premiers chiffres de Total pour 2007 laissent penser que ce record sera au moins égalé, voire dépassé, puisque la compagnie pétrolière engrangerait un milliard d'euros de profits par mois pour les neuf premiers mois de l'année.

À défaut de faire du vélo comme elle l'a conseillé aux usagers qui trouvent le carburant trop cher, la ministre pédale pour l'équipe Total and Co.

Annie ROLIN

## • Tarifs bancaires

### Le règne de l'opacité

Quand il s'agit de faire payer leurs clients, les banques ne manquent pas d'imagination, et il n'est pas facile pour un particulier de s'y retrouver dans tous les frais bancaires qui leur sont facturés, d'autant qu'ils apparaissent de façon dispersée sur différents relevés. Il est encore plus difficile de comparer entre les différents établissements pour savoir lequel pressure le moins ses clients.

Selon la banque, les opérations qui devraient relever de la gestion normale d'un compte sont plus ou moins fortement taxées. À commencer par les frais de gestion du compte, facturés le plus souvent de façon forfaitaire, qui peuvent être augmentés pour certaines opérations non automatisées, en clair pour les retraits d'espèces à un guichet ou l'utilisation de chèques. Les services liés à l'utilisation de la carte bancaire, qu'il s'agisse de la cotisation, des assurances, ou des retraits effectués au guichet d'une banque concurrente, visent eux aussi à soustraire le maximum d'argent à leurs utilisateurs. Il en va de même pour les services de banque à distance, par téléphone ou internet, où la tarification peut se faire à la minute, à l'appel ou aux ordres donnés, selon la banque. Et chaque opération dite « exceptionnelle », telle que la recherche d'un relevé égaré ou une demande

d'opposition, est aussi facturée.

Ces frais, qui peuvent atteindre plus d'une centaine d'euros par an, se rapportent à la gestion courante des comptes régulièrement approvisionnés et sans grands mouvements d'argent. Mais dès qu'il y a un découvert ou un incident de paiement, les agios tombent, et les frais sont souvent disproportionnés par rapport au montant du découvert.

À défaut de s'en prendre à ces pratiques, le gouvernement demande que les banques établissent pour chacun de leurs clients un relevé annuel des frais facturés. Or, même cette timide tentative de contrôle soulève une levée de boucliers de la part des établissements bancaires qui, là non plus, ne manquent pas d'imagination pour prétexter toutes sortes de difficultés, faisant même du chantage à l'emploi. Et sous leur pression, le gouvernement a reculé, puisque le projet de loi qui doit être présenté fin novembre au Parlement exclut le montant des agios dans le relevé annuel que les banques devront fournir à leurs clients... et seulement à partir de 2009.

Pour les petits clients qui, eux, n'ont rien à cacher, les banques refusent d'être transparentes et de dire clairement combien elles leur soutirent.

M. L.

## • Les chiffres du chômage publiés par l'Insee

### Baisse réelle ou manipulation ?

L'Insee vient de publier les chiffres du chômage pour le deuxième trimestre 2007, qui font état d'une baisse. Le taux de chômage serait de 8,1 % (8,4 % si on y inclut les départements d'Outre-mer), soit une baisse de 0,9 % sur un an, c'est-à-dire 230 000 chômeurs en moins. Le gouvernement s'est aussitôt adressé des félicitations, y voyant la confirmation de « l'efficacité des politiques de l'emploi mises en œuvre ces derniers mois ».

En fait, à supposer qu'il y ait eu une diminution du nombre de chômeurs, celle-ci tient pour une bonne part au changement du mode de cal-

cul qui en est fait par l'Insee. En premier lieu, ces statistiques s'appuient sur des enquêtes menées auprès de 75 000 personnes, et non sur un comptage précis de tous les chômeurs. Ensuite, sous prétexte d'unification avec ce qui se pratique dans d'autres pays européens, l'Insee considère maintenant que, pour être comptabilisé comme chômeur, il ne suffit plus d'être inscrit à l'ANPE, il faut aussi qu'il y ait une recherche active d'emploi, par des demandes de rendez-vous par exemple. Cela fait baisser tout de suite de 0,7 % le nombre officiel de chômeurs.

Selon les chiffres officiels, il y aurait donc actuellement 2,2 millions de chômeurs. Mais, quel que soit le mode de calcul, ne sont pas comptabilisés comme chômeurs les travailleurs obligés de se contenter d'un temps partiel faute de mieux, ceux de plus de 55 ans dispensés de recherche d'emploi, les érémites, tous ceux qui ont été radiés ou encore les centaines de milliers de jeunes qui n'ont jamais travaillé. Manipuler les chiffres dans tous les sens ne peut pas faire oublier cette réalité.

Marianne LAMIRAL

## • Hauts-de-Seine

### Des maires aux côtés des sans-papiers

Samedi 10 novembre, devant la préfecture de Nanterre, huit maires des Hauts-de-Seine ont organisé un rassemblement ainsi que des parrainages de sans-papiers. Ils voulaient protester contre l'envoi d'une lettre par le préfet, début septembre, les menaçant de poursuites judiciaires s'ils persistaient à soutenir les sans-papiers : « Il m'appartient de vous prévenir qu'en organisant ce type de parrainages, vous contrenez

directement à la loi », disait cette lettre.

Un conseiller général communiste a eu beau jeu de répondre que, « plutôt que de s'attaquer toujours aux plus faibles », les autorités feraient mieux d'envoyer ce type de lettre aux seize maires du département (dont Neuilly-sur-Seine) qui n'appliquent pas la loi SRU demandant aux communes de construire 20 % de logement sociaux.

M.L.

## • Réussite scolaire

### « Diviser par trois l'échec scolaire » Sans augmenter les effectifs ? Impossible !

**Darcos, le ministre de l'Éducation, qui n'avait pas pris la peine de discuter préalablement avec les syndicats enseignants de la suppression de l'école primaire le samedi matin, veut s'entendre avec eux sur les modalités d'application de cette mesure. Libérés d'enseignement le samedi, les enseignants du primaire seront redevables de deux heures de cours devant les élèves, à effectuer à un autre moment. À cette occasion, Darcos a affiché son intention de « diviser par trois l'échec scolaire » à l'issue de l'école primaire. Rien moins !**

D'après le rapport du Haut conseil de l'éducation paru en août dernier, 40 % des élèves entrant au collège ne maîtrisent pas complètement la lecture et 15 % des élèves seraient en grande difficulté. Quant aux redoublements, à son arrivée en sixième, près d'un élève sur cinq a déjà redoublé au moins une classe. Cette proportion est particulièrement importante parmi les enfants de chômeurs et d'ouvriers.

Darcos prétend lutter contre ces redoublements dont l'efficacité est contestée par nombre de spécialistes en

pédagogie. Mais ce n'est pas parce que l'on fera passer les enfants dans la classe supérieure que leurs difficultés seront réglées pour autant. Elles risquent de demeurer, aggravées même, jusqu'à leur entrée au collège. De la même façon, s'en prendre aux programmes actuels comme le fait le ministre risque d'être tout aussi inopérant.

Darcos propose que les deux heures dues par les enseignants soient utilisées pour offrir chaque soir des cours de soutien aux élèves les plus fragiles, voire les faire participer à des stages de remise à niveau durant les vacances scolaires. En fait, il ne rendra aux élèves que les heures perdues par la suppression de l'école le samedi matin. On est loin de l'objectif affiché : « Donner plus à ceux qui ont moins ».

Pour appâter les syndicats, Darcos ne récuse pas le principe « plus de maîtres que de classes » que ces organisations défendent pour l'enseignement primaire, de façon qu'en plus des maîtres s'occupant d'une classe, un ou plusieurs autres soient disponibles pour l'aide aux élèves. « *Le principe pourra être retenu* » a-t-il déclaré. Il est d'ailleurs en

partie appliqué, mais dans certains quartiers, les difficultés des enfants sont telles que les effectifs insuffisants de ces réseaux d'aide aux élèves sont incapables de faire face aux besoins.

En ne voulant pas augmenter les moyens, l'échec scolaire dénoncé par Darcos a malheureusement encore de beaux jours devant lui. Car on ne peut pas annoncer la suppression de 11 200 postes de fonctionnaires à la rentrée 2008, ou vouloir ne pas remplacer un fonctionnaire partant à la retraite sur deux alors même que le nombre d'enfants scolarisés doit augmenter, et combattre l'échec scolaire.

Pour compenser les handicaps dus aux difficultés matérielles de leurs familles, les enfants dont la scolarité est difficile devraient pouvoir bénéficier dès la maternelle, puis à l'école primaire, en petits groupes, des conditions d'apprentissage les plus favorables. Ce qui signifie que l'on améliore l'encadrement scolaire, pas qu'on le réduit. Tout le contraire de ce que fait le gouvernement dans lequel siège Darcos.

Michel ROCCO

## • Établissement pénitentiaire pour mineurs – Meyzieu (Rhône)

### L'éducatif passe après le répressif

Mercredi 7 novembre, les personnels éducatifs de l'Établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) de Meyzieu dans la banlieue lyonnaise ont fait grève à la quasi-unanimité pour dénoncer leurs conditions de travail et de salaires.

L'EPM de Meyzieu a ouvert en juin 2007 et fait partie des sept établissements de ce type destinés à accueillir des mineurs multirécidivistes. Ce dispositif a été au cœur de la campagne sécuritaire de Sarkozy et les faits démontrent que priorité est donnée au répressif sur l'éducatif.

Malgré une première grève à l'ouverture, les problèmes et les pressions se multiplient pour le personnel de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) : pas de locaux spécifiques pour recevoir jeunes et familles, une seule ligne téléphonique pour les appels hors département pour une trentaine de personnes, manque de coordination entre l'administration pénitentiaire et la PJJ.

Ajoutez à cela des rémunérations qui ne prennent pas en compte la pénibilité du travail en incarcération et l'incerti-

tude sur le sort des contractuels, et le vase a débordé. La grève a été suivie très massivement à Meyzieu mais aussi dans les autres EPM de Lavour (Tarn) et Marseille, et c'est dans une ambiance très déterminée que les personnels ont tenu un piquet de grève.

Les grévistes, las des promesses de l'administration, ont bien l'intention de se faire de nouveau entendre s'il n'y a aucune avancée notoire. Ils continueront à revendiquer par la grève les moyens nécessaires.

Correspondant LO

## • Lycée Eugène-Hénaff – Bagnolet (Seine-Saint-Denis)

### Des locaux et des élèves supplémentaires, mais pas de personnel !

Le 24 octobre au lycée Eugène-Hénaff de Bagnolet, jour de l'inauguration des nouveaux bâtiments, la presque totalité du personnel TOS (technique et ouvriers de service) était en grève pour réclamer des embauches.

La coupe était vraiment pleine depuis la rentrée de septembre. Alors que la superficie du lycée a presque doublé, alors que l'on prévoit en trois ans de passer de 450 élèves à plus de 1 000 élèves, rien n'a été prévu par la Région pour l'entretien de nouvelles surfaces et la restauration des nouveaux demissionnaires. Rien n'a été voté au budget 2007, alors que dans le même temps plus de 30 millions d'euros ont été débloqués pour la réhabilitation du lycée. Pire, la situation s'est dégradée pour le personnel : un poste en cuisine n'est pas pourvu depuis un an, un congé maladie n'est pas remplacé depuis septembre et trois collègues en CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) devraient nous quitter avant la fin de l'année 2007.

Les TOS ont bien tiré la sonnette d'alarme à plusieurs reprises depuis la rentrée, une pétition a même été massivement signée par l'ensemble des personnels : en effet le manque d'effectifs se répercute sur les conditions de travail et l'ambiance dans tout le lycée, le temps d'attente à la cantine a considérablement augmenté pour les élèves, provoquant retards en cours, énervements

et bousculades. Mais tout cela sans résultat. Ce n'est qu'après la menace d'une grève le jour de l'inauguration que, deux jours avant celle-ci, un responsable régional s'est enfin déplacé. Il a reconnu que le lycée était sous-doté et qu'il fallait créer deux postes supplémentaires, mais sur le budget 2008. Il s'engageait aussi à ce que les postes non pourvus soient occupés le plus vite possible, ce qui était la moindre des choses, et proposait un poste provisoire. Mais ces propositions ne compensaient qu'à peine les pertes liées à la fin des CAE.

La grève a donc été votée pour le jour de l'inauguration, et ce jour-là, les agents TOS en grève, des personnels de vie scolaire et des enseignants solidaires ont accueilli Huchon et sa délégation avec des banderoles exprimant leurs revendications. Dans le lycée on se souviendra longtemps de cette cérémonie du ruban prenant des allures de manifestation ! Quant au président de la région Ile-de-France, il a ainsi mesuré sur place le ras-le-bol du personnel. Au retour des vacances de Toussaint, on a appris que finalement la région renouvelle les trois CAE. À ce jour, le compte n'y est pas encore, mais tout le monde peut constater que sans la mobilisation et la grève, on n'aurait rien vu venir !

Correspondant LO

### Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 108 (novembre 2007)

#### France

- . Situation sociale et tactique syndicale
- . Conférence de Grenelle : environnement et économie de marché

#### Irak

Le « redéploiement » américain : diviser l'Irak pour régner

#### Corne de l'Afrique

Guerre civile en Somalie, occupation éthiopienne, menaces de guerre dans la région : La responsabilité des puissances impérialistes

#### Tribune de la minorité

Vers l'indispensable mouvement d'ensemble ?

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro



## • Groupe Safran

### Inquiétude sur l'emploi

Des débrayages ont eu lieu dans différents centres du groupe Safran jeudi 8 novembre, ainsi qu'un rassemblement de 300 salariés devant le siège à Paris.

L'objectif de cette journée d'action, qui faisait suite à de précédents débrayages le 25 octobre, était de protester contre la vente d'une partie de Sagem, spécialisée dans la production de matériel de communication Internet haut débit, à un fonds d'investissement américain, Gores Group, ceci dans des conditions inquiétantes pour le personnel.

Il y a moins de trois ans, la fusion en grande pompe de Sagem (26 000 salariés) et Snecma, pour constituer le groupe Safran (62 000 salariés) avait été présentée comme devant permettre une expansion des deux sociétés. Les initiateurs de la fusion vantaient alors la complémentarité des activités industrielles des deux entreprises, mais en fait l'opération avait comme seul but la privatisation de la Snecma.

La direction de Safran affiche maintenant son intention de restructurer le groupe, en commençant par se débarrasser de plusieurs secteurs de Sagem. La branche Sagem



Communications a été accusée de plomber les comptes avec des activités pas assez rentables pour les actionnaires, en particulier la téléphonie mobile. Cette politique vise en fait un rapprochement avec d'autres groupes industriels. On parle beaucoup actuellement de Thalès.

Les salariés de Sagem (les principaux sites sont à Fougères pour les téléphones portables, à Bayonne mais aussi Tourcoing, Osny et Argenteuil) dont les activités sont de plus en plus externalisées, ont le sentiment de s'être fait gruger dans cette opération.

Plus généralement le personnel du groupe Safran est inquiet de tous ces projets de restructurations. Les précédentes restructurations de ces

dernières années se sont traduites par des emplois supprimés, voire des fermetures de site. Cela a déjà été le cas pour Aircelle, avec la fermeture du site de Meudon, Labinal avec des suppressions d'emplois et la fermeture de Saint-Ouen, la suppression d'Elecma Suresnes avec l'intégration à Hispano...

Ainsi, pour augmenter les profits, des décisions sont prises dans le secret des conseils d'administration qui mettent en jeu l'avenir de milliers de salariés. Il y va de l'intérêt de tous de réagir contre ces plans patronaux qui sacrifient l'intérêt des travailleurs à celui des patrons.

Correspondant LO

## • Hypermarchés Carrefour

### Salaires peau de chagrin

Dans les magasins Carrefour, la plupart des salariés sont payés au smic, sauf les vendeurs d'électroménager (EPCS), qui grâce aux commissions liées aux ventes qu'ils font arrivent à avoir des salaires meilleurs.

Pour Carrefour, qui voudrait que ce secteur lui rapporte davantage, c'est intolérable. La direction veut donc imposer un nouveau mode de calcul : les commissions seraient désormais liées à la marge que les produits vendus rapportent à Carrefour. Les vendeurs seraient ainsi obligés d'inciter les clients à acheter les produits les plus margés. Cela risque de faire baisser les salaires considérablement, d'autant que ce système est incontrôlable et invérifiable par les vendeurs.

Étant donné la dispersion des magasins Carrefour, les vendeurs se sont contactés à travers un blog et ont décidé de faire une action vendredi

9 novembre, jour où les syndicats FO et CFDT devaient aller signer les nouveaux accords avec la direction. Cet appel a été relayé par la CGT au niveau national, les vendeurs de province, qui ne pouvaient pas aller manifester à Paris, étant appelés eux aussi à débrayer en même temps.

Le jour du débrayage, les vendeurs se sont retrouvés à 70, venus de sept magasins d'Ile-de-France, devant le siège de Carrefour à Evry. Ce rassemblement a suffi à dissuader les syndicats d'aller signer ce jour-là.

Bien sûr, Carrefour n'a pas renoncé à son projet. Mais ce premier résultat est un encouragement à continuer la lutte, en associant tous les vendeurs des magasins Carrefour du pays (ils sont 2 400) pour faire remiser son projet à la direction.

Correspondant LO

## • Airbus

### Des records de ventes, 10 000 suppressions d'emplois et... un livre de photos

Vendredi 9 novembre, le PDG de EADS, Louis Gallois, a écrit au personnel pour l'informer qu'à la suite du retard d'au moins six mois de l'A400M et en raison de la baisse continue du dollar par rapport à l'euro, « le plan Power 8 est plus important que jamais, mais il nous conduira à travailler à des mesures additionnelles ».

En clair, le plan d'économies baptisé Power 8, prévoyant 10 000 suppressions d'emplois et des cessions de sites, serait insuffisant : un plan « Power 8 plus » est donc en préparation.

Quelques jours après, le 11 novembre, lors du Salon aéronautique de Dubaï, Tom Enders le PDG d'Airbus déclarait : « C'est une autre journée formidable ». La compagnie Emirates annonçait en effet l'achat de 81 Airbus supplémentaires (soixante-dix A350 et onze A380). D'autres compagnies s'engageaient aussi pour des A320 et des A350. 2007 serait donc une année record, avec 1 122 commandes à ce jour.

Pendant les suppressions d'emplois et les ventes de sites, le champagne coule donc à flot dans les conseils d'administra-

tion. Lundi 12 novembre, l'action EADS clôturait même en hausse de 2,78 %.

La commande d'Emirates représente à elle seule plus de 20 milliards de dollars. Il y a pour au moins huit ans de travail, et il faudrait encore que les salariés fassent des sacrifices ! Dans les ateliers, dans les bureaux, c'est l'incompréhension : « Mais comment on va les faire, ces avions, si on est de moins en moins nombreux ? » C'est aussi le dégoût, car tout cela vient après les soupçons de délit d'initié qui éclaboussent les actionnaires Lagardère et Daimler. Personne n'a oublié qu'ils ont touché deux milliards chacun et que 1 200 hauts cadres se sont gavés en touchant leurs stock-options à la même époque, pour un gain de 90 millions d'euros.

Quant au livre de photos consacrées à l'A380 que la direction distribue ces jours-ci à chacun des travailleurs, une seule conclusion s'impose : « Pour les patrons le pognon, pour les salariés la photo du pognon ».

Correspondant LO

## • Ferro – Limoges

### Sept ans après, Pierre est réintégré !

Mercredi 7 novembre, après sept ans de galère, Pierre, ouvrier et militant syndical, a pu reprendre son travail à l'usine Ferro, dans la zone sud de Limoges, d'où il avait été licencié en octobre 2000 pour avoir couvert un camarade de travail en retard en pointant à sa place. Pierre était un militant syndical actif et le patron avait décidé de faire un exemple.

Il n'était pas seul, c'est sous une haie de drapeaux syndicaux et sous les applaudissements d'une soixantaine de militants de la Zone industrielle sud, auxquels s'étaient joints un bon groupe de ses anciens camarades de travail, qu'il a franchi le portail de l'entreprise.

Il y a sept ans, l'inspecteur du travail avait refusé son



licenciement mais le patron s'était adressé au ministre du Travail de l'époque, qui lui avait donné raison. Aidé par l'UD CGT de la Haute-Vienne, Pierre avait alors entamé une lutte de plusieurs années devant la justice.

Le 14 décembre 2006, la cour administrative de Bordeaux prononçait l'annulation de son licenciement et Pierre demandait sa réinté-

gration. Devant le refus du patron, Pierre a dû aller devant les Prudhommes et a obtenu gain de cause. Le patron a encore fait appel, mais finalement il a dû accepter de le réintégrer.

Pour Pierre, les collègues et les militants qui l'ont soutenu, c'est une victoire sur l'arbitraire patronal.

Correspondant LO

## • Sanofi-Aventis – Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne)

# Le troisième producteur mondial de médicaments rechigne à traiter ses rejets

Le 7 novembre dernier, *Le Monde*, relayé par *Le Parisien* puis FR3, titrait sur les pollutions provoquées par l'usine Sanofi-Aventis à Vitry-sur-Seine. Ce n'est pas véritablement une révélation ! L'an prochain, l'usine fêtera ses 100 ans et voici près d'un siècle que, sous les appellations successives de Rhône-Poulenc, Aventis, puis Sanofi-Aventis, cette usine pollue, en premier lieu les personnes qui y travaillent.

### D'Achères à Valenton

Il y a peu de temps encore, les déchets liquides de l'usine étaient envoyés vers la station d'épuration d'Achères. Pendant le parcours – des dizaines de kilomètres de réseau d'égouts – les effluents avaient le temps de se diluer, de se mélanger à d'autres, et l'énorme station d'Achères essayait de digérer tout cela tant bien que mal.

Il y a un peu plus de cinq ans, pour soulager Achères, a été créée la station d'épuration de Valenton au sud de Paris, et donc bien plus proche de Vitry. De capacité moindre que son aînée, elle est chargée entre autres de récupérer les déchets liquides de Sanofi. Les premiers essais ont été spectaculaires : ils ont mis hors d'état la toute moderne station d'épuration ! Il est vrai qu'elle fonctionne avec une faune bactérienne et qu'à Sanofi... on fabrique des produits chargés de détruire des bactéries.

Alors, au lieu de faire prendre aux rejets de l'usine le chemin le plus court, il a été décidé de leur faire suivre un itinéraire compliqué, doublant ou triplant la distance par des dériviations d'égouts entre l'usine et la station, afin qu'ils arrivent dilués. Mais même cela ne suffit pas.

### Danger hors de l'usine

Les eaux usées que le site de production déverse dans les

égouts contiennent des produits toxiques qui peuvent être dangereux pour ceux qui travaillent dans les égouts et à la station d'épuration.

Pour éviter cela, il existe des normes imposant à l'usine de ne pas rejeter n'importe quoi dans les égouts. Sanofi-Aventis a beaucoup de mal à les respecter. Il a aussi du mal à savoir ce qui

## Il y a la pollution quotidienne et il y a les accidents

En septembre, il y a eu une importante fuite d'ammoniac, provoquant un nuage toxique qui s'est répandu dans les laboratoires environnants et dans les rues de l'usine.

En octobre, suite à une fausse manœuvre, une réaction a provoqué un dégagement d'un gaz acide à odeur d'œuf pourri.

Peut-on éviter cela ? Certainement, en améliorant les installations. Mais, à réduire constamment les effectifs en fabrication tout en augmentant la proportion de personnel intérimaire insuffisamment formé, la direction montre que ce n'est pas sa préoccupation.



est réellement rejeté, car c'est seulement lorsque les pouvoirs publics se sont dotés de moyens d'analyse plus précis des rejets que Sanofi-Aventis s'en est vraiment inquiété et a développé ses propres moyens d'analyse.

Aujourd'hui, pour réduire les risques, les pouvoirs publics veulent imposer des normes plus sévères. Sanofi-Aventis a du mal à s'exécuter. La société demande des délais qui, selon les catégories de produits à traiter, peuvent aller jusqu'en 2009, et elle menace, si on ne les lui accorde pas, de réduire la production pour rentrer dans les normes, sous-entendu de réduire l'emploi en proportion sur le site de Vitry.

### Danger dans l'usine

Ainsi, les travailleurs de l'usine voient leurs emplois menacés du fait des insuffisances avec lesquelles leurs patrons successifs ont traité les problèmes d'environnement. Les travailleurs en ont pourtant été et en sont encore les premières victimes car, quand il y a des fuites de benzène, d'autres solvants ou d'autres toxiques, ce sont d'abord eux qui les respirent et, de plus, en concentré et à longueur de journée.

La direction annonce qu'il faudra modifier l'activité du site et que, dans un avenir proche, il n'y aura plus de production en milieu urbain. Cela n'empêchera pas qu'il faudra toujours produire, que ce soit en province, dans un autre pays ou sur un autre continent, et que le changement de lieu ne peut pas être un permis de polluer ailleurs et d'empoisonner des travailleurs là où ce serait moins visible et moins réglementé. C'est donc dès maintenant – et cela devrait être le cas depuis longtemps – qu'à Vitry comme ailleurs il faut produire sans danger pour la santé des travailleurs ou de ceux qui vivent à proximité de l'usine.

### Une histoire de gros sous

Sous prétexte qu'il dépense 7 millions d'euros par an pour que Valenton traite ses rejets, Sanofi-Aventis trouve choquant qu'on lui réclame que ceux-ci soient plus « propres ». Selon la direction du site de Vitry, il faudrait entre 15 et 30 millions d'euros pour réaliser ce que les pouvoirs publics lui réclament. C'est une goutte d'eau dans l'océan des bénéfices du groupe Sanofi-Aventis, qui en a fait pour plus de 7 milliards en 2006

et en fera autant en 2007. Et il n'y aurait pas 30 millions d'euros pour l'environnement et la santé des travailleurs ?

En tout cas, les travailleurs de l'usine sont bien décidés à défendre leur emploi et leur santé et donc, parce que cela va ensemble, à contraindre Sanofi-Aventis à produire en sécurité sans polluer.

Correspondant LO

## Selon la direction, on l'accuse parfois à tort...

Ainsi, on l'accusait de rejeter de l'orthodichlorobenzène (ODCB) à partir d'une fabrication alors que, en fait, cet ODCB provenait de l'eau que l'on pompait dans une nappe phréatique.

Mais au fait, comment ce produit, qu'on rencontre peu fréquemment, a-t-il bien pu arriver dans cette nappe phréatique située... précisément juste sous l'usine ?

## • Amiante chez Sanofi

# Un bilan terrible qui s'alourdit chaque année

**En 2007 deux retraités, anciens salariés de l'usine de Vitry, sont décédés à la suite d'une asbestose consécutive à l'exposition à l'amiante.**

L'un d'entre eux travaillait comme ouvrier posté à la chaufferie, qui était littéralement bourrée d'amiante. Ainsi, du fait de l'amiante quinze personnes sont mortes sur le site (usine et centre de recherche) et plus de 40 autres sont atteintes de fibrose pulmonaire ou de plaques pleurales. Et encore n'est-ce là qu'un bilan partiel établi par des syndicalistes de l'usine ; un certain nombre de salariés quittant la région parisienne en partant à la retraite, on ne sait donc pas comment leur maladie

a évolué, ni même le nombre d'ex-salariés atteints.

L'attitude de la direction consiste à minimiser par tous les moyens les conséquences humaines de sa politique désastreuse vis-à-vis de l'amiante. Ses statistiques remontent seulement à la fin des années 1990, alors que dès les années 1970 les services médicaux de l'usine et du centre de recherche enregistraient les premiers cas de décès dus à l'amiante. Elle évite aussi de contacter les retraités ayant été exposés à l'amiante et béné-

ficiant pourtant de ce fait du « suivi amiante » (examens gratuits par la Sécurité sociale).

Quant aux maladies elles-mêmes, voilà ce que l'un des responsables médicaux du groupe, membre du comité de travail sur l'amiante et les produits CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques), ose faire comme commentaire à propos des atteintes pleurales (fibrose pleurale ou plaque pleurale) : « Ce sont des marqueurs d'exposition à l'amiante, en général sans conséquences, qui entraînent parfois des douleurs, voire une légère diminution de la capacité respiratoire. » On voit

que ce ne sont pas ces gens-là qui sont atteints, pour en parler aussi légèrement, alors que ceux dont la maladie évolue gravement sont contraints à vivre reliés en permanence à une bouteille d'oxygène.

Il est vrai que la campagne de minimisation des maladies dues à l'amiante est orchestrée de très haut. Le Medef fait pression pour que les plaques pleurales, justement, ne soient même plus indemnisées par le Fiva (Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante). Certains tribunaux renvoient à la baisse les indemnités que les employeurs sont condamnés à

verser. Et que dire des médecins du travail (comme récemment celui de Condé-sur-Noirault) ou même tout simplement des généralistes ou pneumologues qui déclarent aux victimes (comme c'est arrivé récemment à un ouvrier de fabrication de l'usine) : « C'est une plaque pleurale, je ne pense pas que ce soit utile de faire la déclaration en maladie professionnelle. »

Voilà, au-delà des grandes déclarations des pouvoirs publics, la réalité à laquelle sont confrontées les victimes de l'amiante.

Correspondant LO

### • Sevelnord – Hordain (Nord)

# Le patron se fiche des ouvriers... et récolte une grève massive

**Mercredi 7 novembre, c'est une véritable provocation du patron qui a décidé un millier d'ouvriers de l'usine automobile de Sevelnord à se mettre en grève, une grève qui devait durer quatre jours.**

Sevelnord est une filiale des groupes PSA et Fiat – qui en possèdent chacun 50 %. L'entreprise emploie 4 200 salariés, dont 3 000 ouvriers, et produit des monospaces (Peugeot 807, Fiat Ulysse ou Lancia Phedra) et des véhicules utilitaires (Peugeot Expert, Citroën Jumpy et Fiat Scudo).

C'est le directeur de cette usine qui s'était fait tristement connaître, en septembre dernier, en offrant une voiture à un ouvrier tiré au sort parmi ceux qui n'avaient pas manqué une seule journée dans les trois dernières années. Cela fait des mois que, comme dans tout le groupe PSA, le patron met la pression sur les ouvriers en leur expliquant que le site n'est pas assez rentable, qu'ils ne sont pas assez performants, que la qualité est trop mauvaise, etc.

C'est pourquoi, lorsque

l'utilitaire produit à Sevelnord (Jumpy) a été primé « véhicule utilitaire européen de l'année 2008 », cela a été ressenti par bien des ouvriers comme une preuve que leur travail n'était pas si mauvais que cela ! Mais c'est là que la direction a fait une petite erreur : pour « féliciter » les ouvriers de ce bon résultat, elle les a fait convoquer par la maîtrise pour leur offrir à chacun... une petite brique de jus d'orange (premier prix !) et un petit pain mal décongelé. Apparemment, elle croyait être quitte avec ça !

Ce geste de mépris a été la goutte d'eau (ou de jus d'orange ?) qui a fait déborder le vase et qui a révolté les ouvriers. Un groupe de travailleurs, écœurés, a quitté la réunion et s'est mis spontanément à manifester dans l'atelier du Ferrage. La grève s'est

répandue comme une traînée de poudre et a bientôt gagné toute l'usine. Le lendemain, avec l'apport des équipes de nuit et du matin, les grévistes étaient un millier. Ils exigeaient le versement d'une prime exceptionnelle de 1 200 euros, l'augmentation de la prime de nuit de 17 à 22 %, l'ouverture immédiate de négociations salariales, l'embauche des intérimaires et des CDD et le paiement des jours de grève.

Les militants de la CGT ont dès le début été les organisa-

teurs du mouvement. Quant à FO et la CFTC, dont les responsables sont proches de la direction, ils ont choisi de rejoindre la grève, pour mieux la quitter dès que possible.

Jeudi 8 et vendredi 9, l'usine était presque totalement à l'arrêt. Le lundi matin, comme c'était prévisible, FO et la CFTC se retiraient de la grève. Mais cette manœuvre de la direction fut loin de réussir, puisque le mouvement continua toute la journée du lundi 12 – nombre de grévistes commençant même à réflé-

chir à tous les problèmes de l'organisation d'une grève. Par exemple, il a été évoqué l'idée d'aller aux portes des nombreuses usines de la région pour populariser la grève et faire appel à la solidarité financière des autres travailleurs.

Mardi matin 13 novembre, en constatant que le nombre de grévistes avait diminué, les travailleurs ont préféré voter la reprise du travail, dans le but de reprendre tous ensemble, comme la grève avait commencé. Le travail a repris mercredi 14 au matin, après un barbecue fraternel organisé mardi 13.

Pour la majorité des ouvriers, c'était la première grève. Ils ont pu se rendre compte qu'ensemble, à 1 000, ils représentent une force collective qu'ils n'imaginaient pas. Et qu'ils étaient capables de se faire craindre de leur patron.

Correspondant LO

## Le petit pain le plus cher de PSA

La direction de Sevelnord a réussi son coup en offrant un petit pain à chaque ouvrier parce que le Jumpy est primé meilleur utilitaire de l'année.

Quand on est les meilleurs, ça se paye, c'est ce qu'ont dit un millier

d'ouvriers en se mettant en grève. PSA a joué les radins et a déjà perdu quatre journées de production. Ça fait cher du petit pain.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Peugeot-Citroën Aulnay du 12/11/2007

### • STPI-PSA – Mulhouse

## Quinze jours de grève pour les salaires

**Vendredi 9 novembre, la trentaine de travailleurs de STPI en grève depuis deux semaines ont repris le travail. Employés sur le site de production de PSA à Mulhouse, ils s'étaient mis en grève pour obtenir une prime de doublage, une prime de fin d'année pour tous et l'embauche des intérimaires. Les travailleurs de STPI – filiale de Sense, elle-même filiale de grands groupes, PSA et Veolia – évacuent tous les conteneurs, caisses et cartons que les caristes ramènent des chaînes de montage.**

La grève avait démarré suite à une réunion avec la direction, où leur patron avait expliqué qu'il fallait travailler plus – sans gagner plus bien sûr – pour absorber une charge de travail en augmentation. Les ouvriers avaient alors mis leurs revendications salariales sur la table, sans obtenir la moindre réponse.

Pour le donneur d'ordres PSA, le plus important était que les conteneurs ne s'accumulent pas au bout de l'atelier du Montage, ce qui aurait pu entraîner un arrêt des chaînes de production. Sense a donc cherché d'autres travailleurs pour faire le travail des grévistes, allant jusqu'à les faire venir de Sochaux ou de Vesoul.

Les grévistes, eux, en avaient

assez des conditions de travail et de salaire. Avec le soutien de la CGT, ils ont fait connaître leur mouvement auprès des travailleurs de PSA et défilé tous les jours le long des chaînes de production, scandant des slogans et recueillant des marques de sympathie des ouvriers de PSA. Ceci dit, leur travail étant effectué par d'autres, la direction a joué le pourrissement, utilisant tous les moyens possibles de pression et de chantage pour essayer de diviser les grévistes. Mais les travailleurs sont restés solidaires.

Au onzième jour de grève, leur patron proposait notamment la dégressivité sur six mois de la perte de majoration de nuit pour les ouvriers passés en doublage – avant la grève la

perte était immédiate – ainsi que des changements de coefficient pour les plus bas salaires. Trois jours de grève étaient payés, le reste à récupérer. Il n'y aura donc pas de pertes de salaire.

Jeudi 8 novembre, les grévistes votaient la reprise pour le lendemain, conscients que le compte n'y était pas par rapport à leurs revendications initiales, mais « la tête haute ». Même si le résultat est mince sur les revendications, les travailleurs sont contents d'avoir tenu tête à un patron arrogant et méprisant et d'avoir été solidaires jusqu'au bout, en discutant collectivement tous les jours de leur mouvement.

Correspondant LO

### • Technocentre Renault – Guyancourt (Yvelines)

## Jeu de rôle pour amuser la galerie

Le Technocentre, centre de conception des véhicules Renault, à Guyancourt, a fait la une de l'actualité, en raison des suicides récents et du rapport dénonçant les conditions de travail et le nombre important d'heures supplémentaires imposées aux travailleurs, employés, techniciens et cadres.

Pour améliorer son image et pour se mettre en règle avec l'Inspection du travail, la direction a décidé de recréer des liens de convivialité, du moins entre la hiérarchie et les travailleurs ; car entre les travailleurs eux-mêmes, il n'y a pas de problème.

Il fallait donc avoir des idées et, comme visiblement la direction n'en a pas à revendre dans ce domaine, tout ce qu'elle a trouvé a été d'organiser « une matinée dans la peau d'une équipe de rugby avec son capi-

taine », capitaine qui était, bien sûr, le chef de service.

En avant-match, on avait droit à une vidéo du PDG de Renault, Carlos Ghosn, faisant l'éloge des économies. Puis il fallait choisir une place dans l'équipe, inscrire son numéro de joueur sur un T-shirt offert pour l'occasion et se lancer, par-dessus la table, un mini-ballon de rugby !

On passe sur les commentaires de photos de matchs – mêlées ou placages – où l'on devait reconnaître des situations vécues dans le service. Tout cela était tellement grotesque que même certains chefs se sont sentis gênés !

La seule conclusion de cette matinée « rugbystique », c'est qu'en ce qui concerne les vrais problèmes la direction a botté en touche !

Correspondant LO

# Une haine de la révolution qui n'a pas disparu

La commémoration du 90<sup>e</sup> anniversaire de la révolution d'Octobre en Russie a donné lieu à une série d'articles et d'émissions dans les médias. Leur point commun : chercher à opposer la révolution de Février, qui renversa le tsarisme, à celle d'Octobre 1917, qui renversa la bourgeoisie au profit des soviets ouvriers et paysans. Avec en prime, souvent, la volonté de faire croire qu'il y aurait une continuité, sinon une identité entre le léninisme et le stalinisme. Cela sur fond d'hostilité généralement déclarée à tout ce qui peut évoquer une révolution sociale triomphante.

La plupart ont décrit Octobre 1917 comme une « révolution en trompe-l'œil » (*Le Figaro*), un « étrange coup d'État » (*Le Monde*) perpétré par une minorité de bolcheviks. À les croire, la révolution d'Octobre serait « un grand mythe [qui relève] d'une réécriture soviétique de l'histoire » (*Télérama*, citant les auteurs du documentaire, 1917, la révolution russe diffusé par Arte).

Cette volonté de réduire la révolution d'Octobre à un coup de force minoritaire n'a rien à voir avec la réalité des faits, ni avec leur logique. Car, face à la formidable coalition de la bourgeoisie russe, de l'aristocratie et du corps des officiers blancs qui allaient déclencher la guerre civile, avec l'appui armé et financier des grandes puissances, comment une poignée de révolutionnaires aurait-elle pu s'emparer du pouvoir, et surtout le conserver, sans la participation active de millions d'ouvriers, de paysans, de déshérités ? Ce sont eux qui avaient abattu le tsarisme en Février. Et ce sont les mêmes, rejoints par d'autres, qui renversèrent le gouvernement provisoire issu de Février qui protégeait les intérêts de la bourgeoisie, pour instaurer leur propre pouvoir, celui des soviets.

## L'ART DE RESSUSCITER LÉNINE...

À cette question, pas un article, pas une émission n'a apporté de réponse. Aucun ne l'a d'ailleurs posée, car elle aurait jeté sur Octobre 1917 un éclairage qui n'a jamais été vraiment de mode.

S'il ne s'agissait que de juger

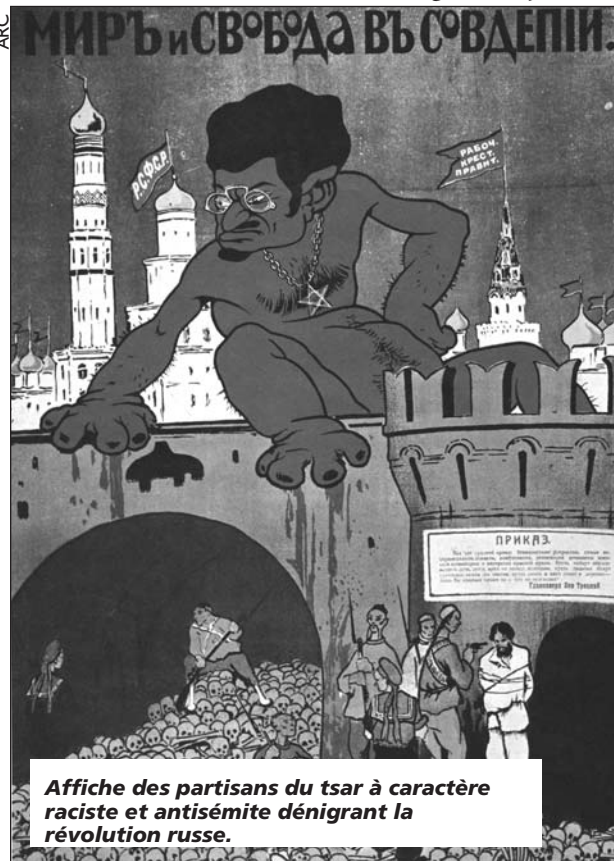
du manque de sérieux de ces commentaires, il suffirait de rappeler comment, présentant un documentaire sur Trotsky, le supplément télévision du *Monde* a « informé » ses lecteurs. Lénine, y lisait-on, aurait expulsé Trotsky d'URSS... même si c'est Staline qui l'a fait, en janvier 1929, cinq ans après la mort de Lénine. Et cela alors que la plupart des compagnons de Lénine, qui avaient engagé la bataille contre le stalinisme, avaient été vaincus !

Pour certains commentateurs, mieux vaut ne s'embarasser ni des faits, ni de la chronologie, quand il leur importe de tracer un trait d'égalité entre le bolchevisme et sa négation contre-révolutionnaire, le stalinisme.

## ... POUR ENTERRER (À NOUVEAU) LES IDÉES D'OCTOBRE

Le documentaire déjà cité d'Arte sur 1917, présentant des images d'archives fort intéressantes sur la révolution russe, ne se bornait pas à exposer un point de vue hostile à celle-ci. En cela, sa relative neutralité tranchait sur la plupart des médias, qui ont soit passé sous silence l'événement, soit déversé sur lui des tombereaux de mensonges et de calomnies.

Dans le genre, le numéro d'octobre de la revue *L'Histoire* n'a pas fait dans la nuance. Sa une, titrant sur *Les crimes cachés du communisme* en prétendant s'appuyer sur des « archives inédites », annonçait la couleur. Il s'agissait d'une resucée de men-



Manifestation des ouvriers de l'usine d'armement de Petrograd en juillet 1917.

songes aussi vieux que la révolution russe. Pour cela, cette revue a fait appel à des auteurs connus pour leur anticommunisme et certains pour leur passé stalinien, ce dont ils ne se vantent pas, alors que cela explique aussi leur aversion pour tout ce qui touche à la révolution.

Revendiquant ouvertement son but, dénigrer toute véritable révolution sociale, un « professeur émérite » de sciences politiques, Michael Winock, disait qu'il voulait dénoncer « la mécanique infernale qui, de la Révolution française à l'URSS de Staline, a conduit à la terreur ». Et un historien, Nicolas Werth, y expliquait, à propos de la guerre civile imposée par les anciennes classes dominantes au pouvoir soviétique, que « la terreur blanche ne fut jamais érigée en système (et) presque

toujours le fait de détachement incontrôlés échappant à l'autorité militaire ou politique ». Il a « échappé » à ce monsieur que les massacres de Juifs les plus terribles commis en Europe avant le génocide hitlérien ont été le fait des contre-

révolutionnaires blancs. Ou que le général blanc Kornilov, ayant échoué à noyer dans le sang Petrograd la rouge juste avant Octobre, avait ensuite déclaré : « Même si nous devons brûler la moitié de la Russie et tuer les trois quarts de sa population pour la sauver, nous le ferons. »

## AU NIVEAU DU CANIVEAU

Mais même cela pourrait passer pour sérieux comparé au « récit » en trois épisodes que *Le Monde* a publié sur la révolution d'Octobre. L'auteur, un certain Jan Krauze, ne connaît visiblement rien à son sujet tant il accumule d'erreurs. Mais s'il mélange les époques sans le dire, invoque des témoins sans les nommer, cite des bobards sortis dont ne sait où, c'est dans un but précis : celui de nuire. Ainsi, prétend-il, Trotsky, comme d'autres bolcheviks, aurait vécu dans un domaine, celui du prince Ioussouпов, « avec suite de domestiques attendant ». Mieux, quand Trotsky parcourait le front dans son train blindé, il y aurait disposé, selon ce monsieur, « d'une cuisine de premier choix ». Comment cela aurait-il été possible, surtout en pleine zone de combat, dans une Russie où le ravitaillement, inexistant, se résuma à une question de vie ou de mort quotidienne durant des années ?

Ailleurs, il prétend que « Zinoviev traîne partout une ribambelle de prostituées » – en invoquant Gorki, alors terré à l'étranger car violemment hostile aux bolcheviks, avant de rallier Staline, ce que Krauze omet bien sûr de préciser. La haine le dispute tellement à la bêtise que même ses employeurs pour-

raient reprocher à ce monsieur de ne pas faire assez d'effort pour paraître crédible quand il ment.

Ce qui inspire Jan Krauze ou ses pareils, on le voit bien quand celui-ci s'indigne qu'après la prise du Palais d'Hiver, la « foule [...] s'abreuve de Château Yquem », qui se trouvait dans les caves du tsar, mais pas que sa cour ait fait bombance quand le pays mourait de faim. Et lorsque, pour mettre fin à la beuverie « on – mais il ne précise pas que c'est le pouvoir bolchevik, car cela nuirait à sa démonstration – fait vider le vin dans la rue, les passants se mettent à boire dans le caniveau ». On retrouve, comme à chaque révolution, tout le mépris des possédants et de leurs larbins pour la population exploitée.

Que, malgré toutes ses difficultés, la Russie soviétique ait représenté un immense espoir pour les opprimés du monde entier – ce dont témoignait le film *Reds* diffusé le 11 novembre sur Arte –, que la révolution d'Octobre ait fait faire un immense pas en avant, socialement et économiquement, à une Russie qui comptait plus de 80 % d'illettrés avant 1917, la plus élémentaire honnêteté exigerait de le reconnaître.

Mais il ne faut pas trop demander à des gens qui, quatre-vingt-dix ans après la révolution d'Octobre, ne cessent d'enterrer le communisme, de crainte qu'un jour les exploités du monde entier n'y voient à nouveau un drapeau : celui d'un avenir débarrassé de l'exploitation et de l'injustice de classe.

Pierre LAFFITTE